

JOURNAL
HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire , ancienne & moderne ; de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & cu-
rieuses , tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

ANNEE 1738.



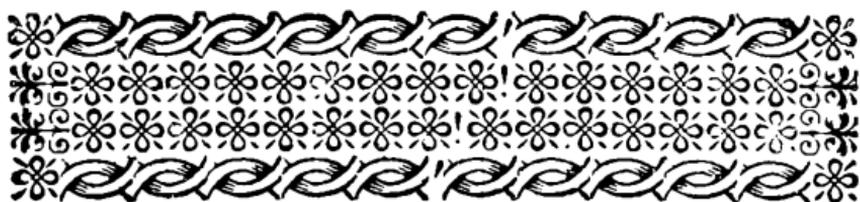
NEUCHÂTEL
DE L'IMPRIERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X X V I I I

Avec Aprobation.

AVERTISSEMENT.

*P*our satisfaire aux desirs de plusieurs de nos
Souscrivans , principalement des Libraires
Etrangers , nous avons partagé nôtre Journal en
deux Parties , & nous continuerons à suivre les
pages de chacun séparément , pendant toute l'An-
née ; afin que les Lecteurs puissent , s'ils le jugent
à propos , détacher le Mercure Historique du
Journal Littéraire & relier l'un & l'autre de
la manière qui leur sera la plus commode.



JOURNAL HELVETIQUE

FEVRIER 1738.



SECONDE LETTRE

A Mr. RUCHAT, *Ministre du St. Evangile & célèbre Professeur dans l'Académie de Lausanne, sur le Système de Mr. LEIBNITZ.*

Monsieur & très honoré Frère ;



Ans être Dévin , je vous l'avois prèdit , que je m'exposerois à plusieurs contradictions , en hasardant mes pensées sur le Système de l'*Harmonie pré-ètablie*. Les Partisans de cette hypothèse sont habiles & zèlés ; & ils ne permettront

même; de sorte que l'Ame, ni aucune autre Intelligence n'en dirige aucun mouvement, ni comme cause éficiente, ni comme cause ocasionelle. *Les Loix des mouvemens dans le Corps*, dit Mr. Leibnitz, * qui s'entresuivent dans l'ordre des causes éficientes, se rencontrent & s'acordent tellement avec les pensées de l'Ame, que le Corps est porté à agir dans le tems que l'Ame le veut. ** Le Corps s'accommode aux volontés de l'Ame par ses propres Loix, & par conséquent ne lui obéit, qu'autant que ces Loix le portent.

Delà il suit naturellement. 1. Que le pur Mécanisme, que l'unique disposition des différens ressorts du Corps humain, jointe à l'impression des Objets extérieurs & sensibles, est la cause immédiate & unique de tout ce que les Hommes produisent au dehors. Tous les Ouvrages de l'Art les plus achevés, & qui marquent le mieux jusques où l'intelligence & l'industrie des Hommes peuvent aller; tous ces prodiges d'Architecture, de Sculpture, de Peinture; tous ces Palais superbes, ces Piramides immortelles, ces Statües & ces Tableaux, qui ont fait tant d'honneur au Ciseau & au Pinceau du Sculpteur & du Peintre; tous ces Chefs-d'œuvres ont été produits par une suite de la disposition intérieure du Corps

* Théodicée 1. P. Parag. 62.

** Ibid. 3. P. Parag. 291.

Corps humain. L'Âme a aussi peu contribué à ces Ouvrages, qu'un habile Architecte, situé sur le haut d'une Coline, contribueroit à la construction d'un superbe Edifice, dont il se seroit formé le plan, & qu'une troupe de Massons élèveroient dans la Plaine, sans avoir vû ni consulté l'Architecte dont ils ignorent l'existence.

On doit dire la même chose de ces Livres innombrables, qui renferment tout ce qu'il y a de plus sublime dans les Sciences, & tout qu'il y a de plus épineux dans la Critique; on doit le dire de tous les Ouvrages de Mr. LEIBNITZ lui même, qui lui ont aquis, avec justice, une réputation immortelle; tout a été fait par les pures Loix du Mécanisme, sans qu'aucune Intelligence ait dirigé ces mains & ces plumes savantes. La main des Auteurs à sù, d'elle même, écrire, corriger, amplifier, réformer tout ce que les Bibliothèques renferment aujourd'hui, & tous les Trésors que les Siècles ont enseveli dans un éternel oubli.

C'est à la même cause qu'il faut attribuer tant de Discours savans, éloquens, sublimes, en Prose & en Vers, & en toutes sortes de Langues. Toutes ces Harangues des Anciens, que nous conservons avec tant de soin, que nous lisons avec tant de plaisir; tout ce que les plus éloquens Prédicateurs ont prononcé;

tout

tout ce que les Sts. Hommes, envoiés de Dieu, ont fait entendre de plus touchant, de plus sanctifiant, de plus divin, tout est dû au Mécanisme. Le Corps de ces Orateurs & de tous ces Docteurs à été tellement disposé, que par des Loix invariables, la Langue a prononcé toutes ces merveilles, sans que l'Ame dirigeat ce qui se passoit au dehors; & sans avoir influé, d'une manière directe, ou indirecte, sur ce qui a été fait par un Corps sur lequel elle n'a aucun empire, & dont aussi elle n'a reçu aucune impression.

C'est là une difficulté que Mr. BAYLE ne pouvoit digérer, malgré tout le desir qu'il avoit que le Système de Mr. LEIBNITZ fit fortune. *Il faut dire selon ce Système, c'est Mr. Bayle qui parle, * que le Corps de JULES CESAR exerça de telle sorte sa vertu motrice, que, depuis sa naissance jusques à sa mort, il suivit un progrès continuel de changement qui répondoit dans la dernière exactitude aux changemens perpetuels d'une certaine Ame qu'il ne connoissoit pas & qui ne faisoit aucune impression sur lui. Il faut dire que la règle, selon laquelle cette faculté de CESAR devoit produire ces actes étoit telle qu'il seroit allé au Sénat un tel jour, à une telle heure, qu'il y auroit prononcé telles ou telles paroles &c. quand même il auroit plû*

A 4 à

* Di&. Art. Rorarius N. L. Parag. 2.

à Dieu d'anéantir l'Ame de Cesar le lendemain qu'elle fut cree. Il faut dire que cette Vertu motrice se changeoit & se modifioit ponctuellement selon la volubilité des pensées de cet Esprit ambitieux, & qu'elle se donnoit précisément un tel état plutôt que tout autre, parce que l'Ame de Cesar passoit d'une telle pensée à une telle autre. Une force aveugle se peut elle modifier si à propos, en conséquence d'une impression communiquée trente ou quarante ans auparavant, qui n'a jamais été renouvelée depuis, & qui est abandonnée à elle même sans qu'elle ait jamais connoissance de sa Leçon ?

Je sai bien que Mr. Leibnitz prétend diffuser tout ce qu'il y a de plus embarrassant dans cette difficulté, en disant, que si les Hommes, malgré les limites étroites de leurs lumières, ont pû construire tant d'admirables Machines, dont les mouvemens surprennent par leur variété & leur régularité, que ne doit on pas attendre de l'Ouvrier par excellence, dont l'intelligence est infinie, & sous la volonté duquel toute la Matière plie sans résistance. Après cela, dit Mr. Leibnitz. * je n'ai pas besoin de rien prouver, à moins qu'on ne veuille exiger que je prouve que Dieu est assés habile, pour se servir de cet artifice prévenant, dont nous voions même des échantillons parmi les Hommes.

Nous

* Hist. des Ouvrages des Savans Février 1696

Nous ne contesterons point une vérité si évidente, que Dieu peut faire tout ce qui est possible, quelques merveilles, quelques étonnantes que les choses paroissent. Il s'agit seulement de savoir si le Mécanisme, qui agit par des Loix certaines, fixes, invariables peut imiter l'action d'un Etre libre, dont les pensées & les desirs ne sont astreints à aucun ordre, qui passe rapidement d'un sujet à un autre, & qui, quelque tems après, revient au premier qui l'avoit occupé. Dans le tems que j'écris, on vient m'interrompre; je m'entretiens avec différentes Personnes, sur des Matières qui n'ont aucune liaison entr'elles, ni avec ce que j'écrivois. Ces Conversations finies, je reprends la plume, & je continue. Je relis, j'eface, & je reviens souvent à ce que j'avois effacé. Tout cela peut il être une suite du pur Mécanisme ?

Je remarque une grande différence entre les productions d'un Corps, qui n'est mû que par l'impression des Objets & par les Loix du Mécanisme, & entre la plupart des Actions des Hommes. 1. Ce qui n'est dû qu'aux Loix invariables du Mécanisme s'exécute suivant un certain ordre déterminé, & on y peut remarquer des révolutions qui sont toujours les mêmes. L'Horloge la plus composée, qui indique les heures, les minutes, le quantième du Mois, le cours des Astres &c. marche d'un pas mesuré & on voit reparoi-

tre,

III JOURNAL HELEVETIQUE

tre, à point nommé les mêmes indications. Cela s'observe aussi dans le Mécanisme des Ouvrages de la Nature. Les Plantes & les Arbres reproduisent toujours des feuilles, des fleurs, des fruits de la même espèce; & comme le dit J. C. *on ne cueille point des Raisins sur les Epines, ni des Fignes sur les Char-dons*: Mais on ne voit aucune règle qui assujettisse les mouvemens du Corps que l'on appelle volontaires. L'Homme s'affaïe, se lève brusquement, marche, tantôt lentement, tantôt avec précipitation, vient vers un endroit, s'arrête tout à coup, rebrousse chemin, & par de longs circuits il revient d'où il étoit parti. Les Corps célestes qui se meuvent entr'eux selon les Loix du Mécanisme, vont d'un pas si mesuré, que l'Astronome peut indiquer le moment du lever & du coucher de l'Astre, & supputer exactement les Eclipses du Soleil, de la Lune & des Satellites. Mais jusques ici a-t'on pu indiquer le moien de savoir quand un particulier remuera la tête, les bras, les jambes, se levera, se couchera, & fera toutes les actions qu'on lui voit faire? Non seulement le Corps humain peut se remuer en mille manières, suivant le caprice le plus bizarre de l'Ame la moins assujettie aux règles de la Raison; mais aussi au caprice d'autrui. Un Maître peut faire marcher, arrêter, avancer, régler son Domestique d'un seul regard, ou d'un seul mot.

Tout

Tout cela ne nous paroît point assujetti aux Loix invariables du Mécanisme

Qui marche en ses Conseils , à pas plus mesurés ,
Qu'un Doien au Palais ne monte les Degrés.

2. Non seulement les Corps qui ne se meuvent que selon les Loix du Mécanisme , suivent des règles invariables , mais de plus les mêmes Objets produisent sur eux des impressions égales , & y excitent des mouvemens qui se ressemblent. Il n'en est pas ainsi du Corps humain. Un Maître lève le bâton pour frapper son Esclave , il n'en faut pas davantage pour que l'Esclave fuie , ou se jette aux pieds de son Maître irrité. Au contraire si un Etranger menaçoit cet Esclave avec le même bâton , bien loin que l'Esclave prit la fuite , ou la posture de suppliant , il s'élanceroit avec furie sur celui qui veut le maltraiter. D'où vient cette différence , si le Corps ne se meut que par une suite des impressions causées par les Corps extérieurs , sans que l'Ame contribue à diriger & à modifier ses mouvemens ? Dira-t-on que la différence des Personnes qui menacent l'Esclave dont nous parlons , produit cette diversité d'effets ? On se convaincra aisément du contraire , en supposant que ces deux personnes changent de relation par rapport à l'Esclave , & que l'Etranger devien-

ne

ne son Maître. Ce n'est donc que l'impression que fait l'idée de l'autorité légitime & respectable du Maître, qui engage l'Esclave à souffrir le chatiment sans se défendre. Mais la qualité de Maître n'est pas un être sensible, qui puisse agir sur le Corps. Il n'y a que l'Ame qui fasse cette différence, & qui, en conséquence, dispose son Corps, ou à se mettre en défense, ou à prendre la posture de Suppliant.

3. Un Corps, qui se meut par les seules Loix du Mécanisme, agit de la même manière dans les mêmes circonstances. On voit le contraire dans le Corps humain. Un Homme de sang froid s'arrête tout court sur le bord d'un fossé, qui lui paroît trop profond & trop large. Cependant si ce même Homme fait qu'on le poursuit, il franchira le fossé sans balancer.

Quelquefois aussi, dans le second cas, il ne se détermine pas d'abord au saut qui lui paroît périlleux. Il cherche au dessus & au dessous un endroit plus favorable. Lors qu'il s'aperçoit que le premier passage est le moins dangereux, il y retourne & saute sans hésiter d'avantage. Par quelles Loix du Mécanisme expliquera-t-on ces diversités ? Ne voit on pas que cette différente manière d'agir procède du différent degré de l'émotion de l'Ame, ou de la nature de ses réflexions ?

4. Si

4. Si le Corps ne se mouvoit que par les Loix du Mécanisme , il demeureroit toujours dans le même état , lorsque les objets qui l'environnent feroient sur lui les mêmes impressions. Le Corps ne doit changer de situation , que lors qu'il y est forcé par quelque agent extérieur.

Mr. *Leibnitz* reconnoit la solidité de ce principe. *Une chose dit-il , ** demeure toujours dans l'état où elle est une fois , si rien ne survient qui l'oblige de changer.* Cela étant , un Homme assis dans un fauteuil , dans une chambre où il est seul , & où tous les objets qui l'environnent restent dans la même situation à son égard , devrait toujours demeurer assis , pendant que tout ce qui l'environne est immobile. Cependant le contraire arrive. Cet Homme se lève , se promène , il s'affist de nouveau. Surement cela arrive parce que le Corps obéit aux volontés de l'Ame , qui étant libres ne suivent pas régulièrement l'impression des objets extérieurs , & ne s'affujettissent point aux Loix du Mécanisme. Pendant que l'on soutient la liberté de l'Ame , l'harmonie pré établie me paroît impossible.

Une seconde conséquence générale , qui découle du Système de Mr. *Leibnitz* , c'est que tous les mouvemens du Corps devroient nous pa-

** Memoire inséré dans l'Hist. des Ouvrages des Savans. Juillet 1698.

paroître également involontaires. Car si le Corps est tellement disposé qu'il doive faire nécessairement tout ce qu'il fait, tous ses mouvemens sont dans la même indépendance par rapport à l'Ame. On éprouve pourtant le contraire. De là vient qu'on distingue les mouvemens du Corps en *volontaires*, *involontaires* & *mixtes*. La circulation du sang, sa filtration dans les différentes parties du Corps ne dépendent point de la volonté de l'Homme. La compression, ou la dilatation de la poitrine se fait sans qu'il y pense, mais aussi, quand il le veut, il peut respirer ou plus lentement, ou plus vite. Il a un plus grand empire sur le mouvement de ses bras & de ses jambes, & pour l'ordinaire ces parties ne se meuvent que lorsque l'Homme veut bien les remuer. Cependant si tous les mouvemens du Corps étoient physiquement nécessaires, nous n'aurions pas plus d'empire sur le mouvement de notre tête que sur l'écoulement du chile dans les veines lactées & le canal torachique. Non seulement nous sentons que plusieurs de ces mouvemens du Corps suivent absolument les desirs raisonnables de l'Ame, au moins lorsque le Corps est en bon état : mais de plus qu'il est forcé de s'acomoder aux volontés les plus bizarres, & les plus opposées à sa conservation. On a vû des Anachorètes qui ayant fait vœu de ne se point coucher

coucher pour dormir, dormoient debout appuyés contre une Muraille. Et combien de fois, dans un Siège, ne voit on pas des Soldats, qui pour un vil intérêt s'exposent volontairement à essuier cent coups de fusil ? Si tous les mouvemens de nos Corps étoient absolument nécessités, je ne vois pas pourquoi nous y apercevriens cette grande différence du volontaire & de l'involontaire.

Je dis en 3. lieu, que de l'opinion de Mr. *Leibnitz* il suit clairement, que les Corps humains pourroient faire ce qu'ils exécutent, sans le secours d'aucune Ame qui leur fut unie : Car puisque l'Ame n'influe en aucune manière sur les mouvemens du Corps, & qu'il n'agit que suivant sa préformation originale, & les Loix qui lui ont été fixées, la présence de l'Ame lui est inutile pour agir. Donc quand même Dieu n'auroit mis aucune Ame dans ces Corps, tout ce qui s'est fait par les Hommes auroit pû exister. Il y auroit eu des Villes bien policées; des Sénats où l'on auroit gravement opiné sur la nature du Gouvernement; des Académies où l'on auroit discuté sçavamment ce que les Sciences renferment; des Livres qui auroient été lûs avec soin, & rangés dans des vastes Bibliothèques; les différens Peuples se seroient fait la Guerre, & auroient donné le tragique Spectacle des Sièges & des Combats. Tout ce qu'on à dit

contre le Système de *Descartes*, qui soutient que les Bêtes ne sont que de pures Machines, porteroit à faux, si le Système Leibnicien avoit lieu. *Descartes* n'est pas allé aussi loin que Mr. *Leibnitz*, quoique l'Hypothèse Cartésienne conduite aux mêmes conséquences que nous tirons de celle du Philosophe Allemand.

Si donc il est possible que des Corps organisés fassent, par les pures Loix du Mécanisme, sans la direction d'aucune intelligence, ce que nous voions faire aux Hommes, nous nous croions en droit d'en inferer plusieurs conclusions que la Raison n'avouëra jamais.

I. Nous en concluons que nous ne pouvons point être assurés que ces Corps humains qui nous environnent sont de véritables Hommes comme nous; un composé d'Ame & de Corps. Nous croions, & avec justice, pouvoir affirmer que ces Hommes, que nous voions, ne sont pas moins doués d'intelligence que nous le sommes, parce que nous apercevons qu'ils exécutent ce que nous ne pouvons faire sans y penser; que nous pouvons lier commerce avec eux & que nous pouvons leur communiquer tous nos desirs.

*Si je viens à reconnoître, dit Mr. Régis, * , que ces Corps usent comme moi de la parole, j'an-*

J'aurai une raison infallible de croire qu'ils sont unis à des Esprits semblables au mien. . . Je crois avoir reconnu qu'il y a entre ces Corps & moi plusieurs signes communs, par lesquels nous nous entendons & que les plus ordinaires sont les paroles; car voyant qu'ils répondent à mes Discours, par d'autres qui me donnent des idées convenables à ce que je pense, je ne crois pas me tromper quand je me persuade qu'ils ont compris ma pensée, & que les pensées naturelles que leurs paroles ont excitées en moi sont en effet celles qu'ils ont. Malgré la force & l'évidence de ces preuves, un Défenseur de l'Harmonie pré-établie ne pourra pas s'en servir pour s'assurer que les autres Hommes lui ressemblent. Car enfin il est obligé de croire, s'il suit pied à pied ses principes, que tous ces Corps agissent nécessairement, & par conséquent que tout ce qu'il y voit de plus merveilleux, & de plus correspondant à ses idées s'exécute par une suite d'un admirable mécanisme, & qu'il n'y a rien dans tout cela qui convainque que ces Corps sont dirigés par une intelligence.

Or un Prince Conquérant, qui se mettroit bien cette pensée dans l'Esprit, pourroit aisément tomber dans le Pirihonisme sur l'existence de l'Âme des autres Hommes; s'imaginer que ce ne sont que de pures Machines, qu'il peut traiter comme il lui plait, sans leur faire aucune injustice; exercer sur elles le même despotisme

tisme qu'il se permet sur les fleurs de ses Parterres. A voir le peu de cas que tant de Princesses font de la vie des Hommes, il semble qu'ils sont tacitement dans cette pensée, que ce ne sont que de purs Automates matériels.

2. Il suit du même principe que personne n'est assuré, si ceux avec qui il parle comprennent ce qu'il leur dit, & si leur Ame alors n'est point ailleurs. Car puisque le Corps est monté de telle sorte qu'il peut exécuter de lui même tout ce qu'il fait, on n'a aucun moyen de s'assurer qu'il n'arrive pas quelque fois que l'Ame s'absente pour quelque tems. Ainsi le badinage du P. DANIEL sur le Système de DESCARTES devrait être reçu fort sérieusement, dans la supposition de l'*Harmonie pré-établie*. Le P. MERSENNE donna deux expédiens au *Jésuite* touchant le Corps que ce dernier devoit laisser, pendant qu'il iroit rendre visite au grand DESCARTES. *Il est bon que vous sachiez*, dit le P. Mersenne, * *qu'après que votre Ame sera séparée de votre Corps, tout s'y passera à l'ordinaire, non seulement pour les fonctions naturelles, mais encore pour les mouvemens qui y sont causés par les objets extérieurs, pourvu que vous laissiez la Machine montée de la même manière qu'elle l'est maintenant.* Et voici le second expédient indiqué par le P. Mersenne. *Vous pouvez encore*, dit-il, * *en user*
d'une

* Voiage du Monde de Descartes I. Partie page 49.
* Page 51.

d'une autre manière. Vous n'avez qu'à laisser votre Corps dans le lit où il est, & dans l'évanouissement où le mettra le tabac que vous prendrés pour en séparer votre Ame. Le bon P. Daniel, dont la Foi Cartésienne n'étoit pas encore des plus robustes, prit le second parti par poltronerie. *Je n'étois pas trop persuadé, dit-il, * que mon Corps, en l'absence de mon Ame, dût être si adroit qu'on me le promettoit.* Le Système Leibnitien l'auroit aisément guéri de cette peur panique. On lui auroit montré que l'Ame n'influe point sur ce que le Corps exécute, & qu'ainsi elle peut déloger avec une pleine confiance que tout ira aussi bien que si elle étoit présente à tout. Si le Jé suite n'avoit pas pris le parti d'assoupir son Corps, il ne l'auroit pas trouvé, à son retour * *ni foible, ni échauffé par un jeûne de plus de trente heures.* Le Corps se seroit allé mettre à table à son ordinaire, & n'auroit pas manqué de manger de fort bon apétit.

Non seulement un Sectateur de l'*Harmo-
nie pré-établie* pourroit guerir tous ceux qui seroient dans le cas, où se trouva le P. Daniel, mais de plus il seroit en état de résoudre le doute de S T. PAÛL sur son ravissement au troisieme Ciel. Cet Apôtre ne décide point, * *si ce fut avec son Corps, ou sans son*

B 2

son

* Ib. Page 52.

* Ib. Partie 3. p. 246..

1. Corint. Ch. 12. v. 3.

son Corps. Un Leibnitiien lui auroit fait comprendre que, suivant toutes les apparences, son Ame alors avoit été séparée de son Corps; puisque c'étoit la voie la plus abrégée, & en même tems la plus propre à ne pas jetter dans l'inquiétude ceux avec qui il logeoit : Son Corps aiant pû, pendant l'absence de son Ame, s'aquiter de tout ce à quoi il étoit apellé.

La 3. Conséquence générale, qui découle de l'Harmonie pré-établie, c'est que, par ses principes, elle nous rend très incertaine l'existence de nôtre propre Corps & de tous les Objets matériels qui nous environnent. Car par quel moien l'Ame fait elle qu'elle a un Corps & que le Monde matériel existe ? C'est parce qu'elle a des sensations, & en même tems les images des Corps qui frappent ses Organes.

Mais ne peut elle pas avoir ces sensations & ces images, sans que jamais aucun Corps ait existé ? Cela doit être constant, suivant Mr. *Leibnitz*, puisque l'Ame est l'Auteur de tout ce qui se passe en elle, & qu'elle ne dépend en rien du Corps. Donc, suivant cette hypothèse, il se peut que nous n'aions point de Corps. Cela doit même paroître plus que probable, puisque la Divinité ne multiplie pas les Etres sans nécessité. A quoi bon serviroient les Corps ? Ils ne tirent aucun usage de leur existence●

existence ; & l'Ame n'en profite point , puisqu'elle possède foncièrement l'Univers idéal. Il est donc très naturel de conclure , par la Raison , aidée des lumières que donne l'Harmonie pré-établie , que jamais aucun Corps n'exista dans la nature des choses.

Si un *Leibnitien* veut s'assurer de l'existence de son Corps , il faudra qu'il ait recours au moien unique que le P. MALEBRANCHE croioit être décisif , sur cet Article , je veux dire , la Foi , qui se puise dans la Révélation. Dieu , dit-il , * ne parle à l'Esprit & ne l'oblige à croire qu'en deux manières , par l'evidence & par la foi. Je demeure d'accord , ajoute le Savant Père de l'Oratoire , que la Foi oblige à croire qu'il y a des Corps ; mais pour l'évidence , il me semble qu'elle n'est point entière , & que nous ne sommes pas invinciblement portés à croire qu'il y ait autre chose que Dieu & nôtre Esprit.

C'est ainsi que le *Malebranchisme* & le *Système de l'Harmonie pré-établie* concourent unanimement à établir l'*Egoïsme*. Un Métaphysicien un peu sombre & rêveur , suivant les principes de ces hypothèses jusques au bout , se croira finalement le seul Etre intelligent que Dieu ait formé ; ou s'il ne va pas jusques à tirer cette conclusion absolue ; il soutiendra , à cor & à cri , que l'existence de

B 3 tout

* Recherche de la Vérité To. 2. p. 358.

tout autre Etre n'est nullement évidente. On évite ces inconvéniens dans le Siftème des *Causes occasionnelles*, & ce n'est pas le seul avantage qu'il ait sur l'opinion de *Malebranche* & sur celle de *Mr. Leibnitz*.

Voici une 4^{eme}. conséquence que les Partisans de l'Harmonie pré-établie ne sauroient défavouer, c'est que toutes les actions extérieures de l'Homme arrivent nécessairement, & d'une nécessité physique. L'Ame n'y peut rien changer, Dieu aiant formé les Corps humains d'une telle sorte qu'ils doivent exécuter tout ce qu'on leur voit produire au dehors. De là je tire quelques Corollaires qui sautent aux yeux, & qui paroissent renfermer des faussetés affés sensibles.

Le 1^{er}. Corollaire; *C'est que toutes les exhortations, les menaces, les promesses, & les Loix sont parfaitement inutiles.* Car 1. elles ne peuvent pas agir sur l'Ame, puis que, selon le Siftème que nous examinons, tout ce qui se dit & se fait au dehors n'a aucune influence sur l'Esprit, & ne lui donne pas la moindre occasion de réfléchir sur ce qui se passe. 2. Tous ces moiens extérieurs, dont on se sert pour porter l'Homme à son devoir ne produisent rien sur son Corps, qui n'a ni sentiment ni connoissance, & dont tous les mouvemens suivent les Loix invariables selon lesquelles ils ont été disposés.

Ce.

Cependant l'Être infiniment sage se sert de Loix , de promesses & de menaces , proposées à l'Homme , ou par écrit , ou de vive voix. Il faut donc que l'Auteur de la Religion , qui est , en même tems , l'Auteur de l'Homme , n'aie pas de son Ouvrage l'idée qu'en a eue le Philosophe célèbre qui a imaginé l'Harmonie pré-établie. Que diroit-on d'un Machiniste , qui , après avoir formé des Statués , capables de faire certains mouvemens singuliers , par la force des ressorts qu'elles renferment , auroit ensuite disposé d'autres Machines de la même figure extérieure , mais intérieurement arangées d'une différente manière , pour venir adresser de graves exhortations aux Statués de la première espèce , afin de les porter à une soumission respectueuse aux ordres de leur commun Maître ? Tout ce jeu paroîtroit industrieux , mais comique. Ce n'est donc point le plan qu'a suivi la Sageffe Eternelle dans la création des Hommes.

Voici un second Corollaire. *Toutes les punitions seroient injustes & inutiles , dans le Système de Mr. Leibnitz.* 1. Injustes , parce que l'Homme n'étoit pas libre de ne point faire ce qu'il a exécuté par son Corps. Il a pris un pistolet dont il a cassé la tête à une autre figure comme lui. Le Corps agresseur est aussi peu coupable de cette Action qu'une tuile est criminelle , lors que se détachant du toit elle

assomme un malheureux Passant. L'Ame du Corps meurtrier ne peut pas être acufée de cet homicide, parce qu'elle a été placée, dans ce Corps, déjà tout monté pour exécuter l'action dont on l'acuse.

Dira t'on que le Corps n'a été disposé de la sorte, que parce que Dieu a prévu que, dans le tems où le meurtre s'est commis, l'Ame auroit la volonté de le commettre ? Mais le Coupable pourroit, ce semble, répondre qu'outre que son Corps avoit été formé long-tems avant son Ame, (puisque selon Mr. *Leibnitz* qui admet l'hipothèse du développement, tous les Hommes étoient dans les flancs de la première Femme,) il n'étoit point appelé à avoir nécessairement la volonté qu'il a eue, & par conséquent qu'il ne devoit pas être mis dans la nécessité de la faire. Comme la liberté acompagne les volontés morales de l'Ame, la même liberté doit se trouver dans les mouvemens du Corps qui y répondent, pour que tout soit harmonique. La nécessité & la liberté forment une très grande dissonance.

Un Criminel ne laisseroit pas de causer quelque embarras à des Juges, qui seroient dans les sentimens de l'Harmonie pré-établie. Je reconnois, *Messieurs*, leur droit-il, que mon Corps a commis l'action qu'on lui impute. Mais il y étoit poussé irrésistiblement.

Pu-

Puniriés vous la Hâche qui , sortant avec violence du manche , blesse celui sur qui elle tombe ? N'y avoit il pas des aziles sous la Loi , pour les homicides involontaires ? Or vous savés que les mouvemens de mon Corps ne dépendent , ni de lui , ni de moi. L'Acusé pourroit donc bien dire , avec l'Esclave de ZÉNON , j'étois prédéstiné à tuer celui sur qui j'ai tiré ; mais vous êtes trop équitables & trop judicieux , pour vous servir de l'echapatoire plus facétieuse que juridique d'un Philosophe Stoicien , en répondant que je suis aussi prédéstiné à être pendu.

Si les peines , infligées par les Tribunaux séculiers , seroient injustes , dans les cas dont nous parlons , puis qu'elles ne tendroient qu'à punir des actions absolument nécessaires ; elles seroient aussi parfaitement inutiles , parce qu'elles ne seroient point propres pour atteindre aucun des buts pour lesquels elles sont imaginées.

I. Lorsqu'elles ne sont pas capitales , le Législateur se propose de corriger le Coupable , & de l'engager à ne pas récidiver dans la suite. Mais si les Corps humains sont montés , de façon qu'ils doivent faire un certain nombre d'actions , ni plus ni moins , le carcan ni le fouet , ne changeront rien dans la disposition des organes du Corps , pour le mettre hors d'état de se porter à des actions violentes

violentes. Il vaudroit tout autant mettre une Pendule au Pilon, pour l'engager à marquer dans la suite les Heures plus régulièrement qu'elle n'a fait jusques là.

2. On inflige des peines aux Coupables, pour intimider ceux qui en sont les Spectateurs. Mais ce but est chimérique dans le Système de Mr. *Leibnitz*; puisque tout ce qui se fait au dehors n'opère point sur l'Âme, & que les Corps des Spectateurs doivent exécuter nécessairement tout ce qui est une suite de la tablature, qui leur a été assignée. Or un Système qui anéantit la justice & l'utilité des peines que les plus sages Législateurs, que Dieu lui même a établies, pour réprimer le Crime, n'est point sûrement le Système de la Nature, mais de l'Auteur qui l'a imaginé.

Il est vrai que Mr. *Leibnitz* ** soutient, que quand même l'Homme agiroit par une nécessité absolue, il seroit cependant digne de châtement, & que l'on pourroit employer l'efficacité des supplices pour le punir & le réprimer. *On inflige, dit il, des peines à une Bête, quoique déstituée de raison & de liberté, quand on juge que cela peut servir à la corriger....*

Là dessus il raporte ce que *Rorarius* récite, dans son Livre de la Raison des Bêtes, qu'on crucifioit les Lions en Afrique, pour éloigner les autres Lions des Villes & des Lieux fréquen-

quentés, & qu'il avoit remarqué en passant par le Pais de Juilliers, qu'on y pendoit les Loups pour mieux assurer les Bergeries. D'où il conclut; * *que puisqu'il est sûr & expérimenté, que la crainte des châtimens, & l'espérance des recompenses sert à faire abstenir les Hommes du mal, & les oblige à tacher de bien faire, on auroit raison & droit de s'en servir, quand même les Hommes agiroient nécessairement, par quelque espèce de nécessité que ce pourroit être.*

Mais I. par quel droit pourroit-on faire souffrir une peine à un Etre, qui a été nécessité par sa nature à se conduire comme il a fait? Un tel Etre est-il susceptible de recevoir des Loix? Peut-il donc tomber dans la défobéissance? Or les peines doivent-elles être infligées à ceux qui n'ont pas défobéi? Mr. Leibnitz condamne, avec justice, le Système dur des ** *Supralapsaires*; mais ne tombe-t'il pas, ce semble, dans les mêmes inconvéniens, en soutenant que l'on peut punir justement ceux qui ont mal agi, quoiqu'entraînés par une nécessité physique? Il approuve cette Maxime: ** *Il est impossible qu'un innocent soit misérable sous un Maître tel que Dieu.* Le contraire n'arriveroit-il point, si l'Homme étoit puni pour des actions auxquelles il

a

* Parag. 71.

* Théodicée II. Partie Parag. 239. Voiés aussi I. Partie Parag. 94. 95.

* Ib. Parag. 250.

a été phisiquement forcé, & dont par conséquent il n'est pas coupable.

2. M. *Leibnitz* ne doit pas se distinguer de ceux qui établissent une nécessité absolue. Il est vrai que, par rapport à l'Ame, il admet une parfaite liberté; mais par rapport aux actions corporelles, il n'y a point de *Fataliste* qui ne pense comme lui, & qui ne croie que tout ce qui est opéré par le Corps arrive nécessairement. Cependant ce sont là les actions que l'on punit devant les Tribunaux humains. Ainsi il n'est pas surprenant qu'il plaide pour les Systèmes de *Bradwardin*, de *Wiclef*, d'*Hobbes* & de *Spinosa*, puisqu'il est en bute à plusieurs des conséquences qui les pressent.

3. Le subtil & savant Philosophe auroit dû nous montrer par quel moien les châtimens peuvent corriger les Brutes, s'il est vrai qu'elles n'aient que du sentiment sans réflexion. Comment est-ce que la simple sensation de douleur ou de plaisir peut disposer à faire ou à fuir une action pareille à celle qu'on a en vue? J'avoué que je n'en vois point la conséquence, & que j'aime bien mieux reconnoître une certaine dose de raison dans les Brutes, puisqu'on peut les intimider, & les corriger par des châtimens & par des exemples.

Je ne vois pas même plus clairement, comment les châtimens & les sup'ices peuvent corriger les Hommes. Car enfin ce que l'on fait

fait

fait à leur Corps ne passe point jusques à l'Ame, & ne peut y produire ni idée ni sensation. Il est vrai que Mr. *Leibnitz* prétend que l'Ame voiant une solution du continu, dans l'image de son Corps, qu'elle a devant les yeux, elle en souffre de la douleur * *La Loi du changement de la substance de l'Animal, le porte, de la joie à la douleur, dans le moment qu'il se fait une solution du continu dans son Corps, parce que la Loi de la substance indivisible de cet Animal, est de représenter ce qui se fait dans son Corps de la manière que nous l'expérimentons.*

Mais I. Quelle est la cause éficiente de cette désagréable sensation? C'est l'Ame elle-même, répond Mr. *Leibnitz*; car elle est l'Auteur immédiat de tout ce qui se passe en elle. En vérité cette Ame est bien bonne, de se rendre volontairement malheureuse pour un Corps, dont elle ne tire aucun avantage. Elle n'a qu'à voir tranquillement ce qui lui arrive, puisque toutes les douleurs de l'Ame ne peuvent changer la disposition du Corps, ni lui apporter le moindre remède.

Je demande, en second lieu, si l'Ame n'éprouve pas de la douleur, lorsque le Corps est blessé, en faisant une action qui est dans l'ordre; comme lorsqu'un Soldat est estropié, en combattant pour la Patrie, & pour son Prince? D'où vient donc que cette blessure, qui n'agi-

te

te pas moins le Corps & l'Ame , que si l'on avoit été marqué de la fleur de lis par la main du Bourreau , ne détermine pas le Soldat à ne plus s'exposer au péril d'être blessé , comme il arrive souvent que la marque douloureuse & flétrissante du fer chaud engage un Voleur à ne plus récidiver ? Tout cela me paroît inexplicable dans le Système de l'*Harmonie préétablie* , où l'Ame n'a aucun empire sur la direction de son Corps , ni comme Cause éficiente , ni comme Cause occasionnelle.

3. Je suppose même , pour un moment , que quoique les mouvemens du Corps humain , dépendent du pur Mécanisme , les châtimens corporels peuvent y produire un tel changement que les ressorts qui le portoient à certaines Actions , à la présence de certains objets , ne se détendent plus de la même manière ; * cela ne m'empêchera pas de remarquer qu'au moins les punitions qui n'affectent en rien le Corps , comme la dégradation des Emplois , la cassation de la Bourgeoisie , le bannissement , seroient entièrement inutiles

pour

* Mr. Leibnitz croit qu'une impression forte ou souvent répétée , peut changer considérablement nos organes , nôtre imagination , nôtre mémoire , & même nôtre raisonnement. Remarques sur le Livre de l'origine du mal page 85. Si Mr. Leibnitz entend par cette forte impression , une impression corporelle , comment dans son Système pourroit elle agir sur l'Ame ? & s'il s'agit d'une impression spirituelle , comme cela paroît allés par la suite , comment pourroit elle influer sur les organes , puisque l'Ame n'a aucun empire sur le Corps ?

pour corriger les Hommes. Cependant tous les Tribunaux s'en servent, & elles n'opèrent pas moins, même souvent d'avantage, que le fouët & la fleur de lis. D'où nous croions pouvoir conclure, que ce qui se dit & se fait au dehors produit dans l'Âme certaines idées & certaines sensations, qui lui donnent occasion de former des jugemens en conséquence desquels elle continue à diriger son Corps comme cause occasionnelle, de la même manière qu'elle le faisoit auparavant, ou elle prend le parti de l'éloigner des actions qui lui ont attiré ces douleurs & ces flétrissures.

Le 3. Corollaire que se tire de la nécessité absolue où est le Corps de faire tout ce qu'il fait, c'est que tous les Maitres qui enseignent les Arts libéraux ou mécaniques, à peindre, à toucher des Instrumens, à forger & à polir les métaux, sont parfaitement inutiles. Les Préceptes des Maitres n'éclairent point l'Âme, parce qu'ils ne sont pas entendus, & d'ailleurs le Corps est préformé de telle sorte qu'il doit exécuter sa tablature, & rien de plus. S'il doit être Musicien, il chantera, il jouera des Instrumens sans aucun guide, comme cela est arrivé à ceux qui passent pour être les premiers Inventeurs des Arts. Personne n'enseigna la Musique à JUBAL, & TUBAL-CAIN n'avoit jamais vû de Forgeron avant lui.

Dira-t'on, que le ton de la voix du Mai-

tre, que ses gestes, que tout son extérieur servent à donner le branle aux ressorts du Corps, qui doivent exécuter tel ou tel Ouvrage ? Mais suivant quelles règles s'exécute cet admirable Mécanisme ? D'ailleurs pourquoi, si la voix, la présence du Maître donnent le branle à ces ressorts qui, sans cela, seroient demeurés dans l'inaction, pourquoi, dis-je, n'exécutent ils pas avec exactitude, dès qu'ils commencent à agir, ce qu'ils font dans la suite avec tant de facilité, de régularité & de grace ? Pourquoi un Maître de Clavecin se donne t'il tant de peine, & demeure t'il si long-tems à enseigner comment il faut poser les doigts sur les touches & les remuer avec art ? Est-ce donc que le pur Mécanisme va par essais, & en brouillant mille fois son Ouvrage, avant que de réussir ? Une Horloge apprend elle à sonner à mesure qu'elle sonne souvent ? Si elle est bien faite, si elle est bien montée, ses coups d'essais ne sont ils pas des coups de Maître ? Les premières fleurs d'une Plante n'ont elles pas les mêmes proportions que les fleurs des années suivantes ?

Cette différence sensible entre les Mouvements volontaires du Corps humain, & les Mouvements des Corps qui ne se meuvent, que par les Loix du Mécanisme, montre que les prémices ne se font pas sans réflexion de la part de l'Homme. Or comme les connoissances

ces de l'Ame , & son'attention , s'aquièrent peu à peu , il faut aussi que ces progrès se remarquent dans l'instrument dont elle se sert pour les manifester au dehors.

Le 4. Corollaire enfin que je tire de la supposition , que tous les Mouvemens de nos Corps sont préordonnés & nécessités , c'est que l'on ne voit point dans ce Système de quel usage peuvent être les sensations : En effet , pourquoi sommes nous pressés par les sentimens douloureux de la faim & de la soif , si le Corps fait , de lui-même , s'approcher quand il le faut du manger & du boire ? Les sensations douloureuses sont elles uniquement données , afin que nos Ames souffrent ? Un sage Médecin donnera-t'il à son Malade un breuvage amer , simplement pour le tourmenter ? N'est-ce point dans la vuë qu'il en retire quelque usage pour le rétablissement de sa santé ?

Nous présumons aussi que nos sensations nous sont données pour nôtre propre utilité , & conformément aux vuës de la Souveraine Sageffe. Nous les regardons , comme tout autant d'avertissemens nécessaires donnés à l'Ame , pour lui faire connoître l'état actuel de son Corps , afin qu'elle puisse le diriger par rapport aux objets qui l'environnent , & remédier à

ses besoins. * Si nous n'avions aucune sensation de douleur, lorsque le Corps s'affoiblit, faute d'alimens, ou lorsqu'il a reçu quelque blessure, l'Ame ne s'en mettroit point en peine. Sans les sensations de son & de lumière, sans l'image des objets extérieurs, nous ne pourrions pas nous approcher convenablement de celui qui nous appelle, découvrir quel est le bon chemin, & fuir un Ennemi qui nous menace.

C'est pour cela que Dieu nous a faits de telle sorte. 1. Qu'à l'occasion du bon ou du mauvais état de nôtre Corps, nous éprouvons des sensations ou agréables ou douloureuses. 2. Que nous rapportons nos sensations, qui sûrement ne sont que dans l'Ame, aux différentes parties du Corps où s'excitent les mouvemens qui les ont occasionné, afin que nous sachions au juste dans quel endroit nôtre Corps a besoin de nôtre attention. 3. Que les sensations de son & de lumière sont rapportées aux objets extérieurs d'où partent les mouvemens qui, affectant l'ouïe & la vue, sont l'occasion de ce que nous entendons & de ce

* Mr. Leibnitz étoit aussi dans cette pensée. Dieu, dit-il, a donné la faim & la soif aux Animaux pour les obliger de se nourrir & de s'entretenir, en remplaçant ce qui s'use & qui s'en va insensiblement. Remarques sur l'origine du Mal. Parag. 9. Mais à quoi bon ces avertissemens, si le Corps est déjà tout disposé à faire tout ce qu'il fera, & que l'Ame n'y puisse apporter aucun changement? Ceux qui ont pris le parti de se laisser mourir de faim, montrent qu'ils sont libres de suivre ces avertissemens ou de les négliger.

que nous voïons ; sans quoi nous ignorerions de quel côté nous devons nous tourner pour aller vers celui qui nous appelle , & si l'objet qui nous est utile est à une telle distance que nous puissions le saisir.

Toutes ces sensations & tous ces différens rapports que nous en faisons, ou à nôtre Corps , ou à ceux qui nous environnent , seroient inutiles , si l'Ame n'influoit point sur le mouvement & la direction de son Corps. Lorsqu'il est blessé, il sauroit se plaindre de son propre mouvement. A sa voix , des figures que l'on nomme des Valets & des Servantes iroient en hâte chés des figures de Médecins , de Chirurgiens, & d'Apoticaire , qui viendroient en cérémonie tâter le poux au Corps alité , sonder & bander ses plaies , & lui donner les Remèdes qui conviennent à son mal.

Toutes ces conséquences qui me paroissent découler fort logiquement & sans équivoque du Système de l'*Harmonie pré-établie* font assés comprendre que le principe de pur Mécanisme sur lequel elle se fonde par rapport aux actions du corps , n'est pas l'unique cause de tous les mouvemens corporels. Quoï que je me garde bien d'imputer ces différentes conséquences à l'excellent Philosophe Auteur de l'hipothèse , je ne puis cependant pas m'empêcher de voir qu'elles découlent des principes généraux qu'il a posés.

Puisque je suis en droit, *Monsieur*, de vous fatiguer, par une longue Lettre, dont vous êtes la cause, vous essuierés encore, s'il vous plait, deux Remarques sur le Système que j'examine. La 1. qu'il ne me paroît pas que cette prétendue harmonie soit aussi régulière qu'on veut nous le faire accroire. On nous dit que le Corps a été formé pour exprimer au dehors les volontés de l'Âme, & pour en suivre les desirs. Si cela étoit, il y auroit une harmonie parfaite & continuelle entre nos volontés & les mouvemens de nôtre Corps. Je ne vois cependant pas que cela soit vrai à la rigueur. Je veux même m'arrêter aux mouvemens de ces parties du Corps sur lesquelles nous avons le plus d'empire. 1. Dans les mouvemens convulsifs des pieds & des mains, nôtre volonté n'est point harmonique, avec ces agitations qu'elle voudroit bien arrêter. 2. Lorsque nôtre Corps a perdu l'équilibre & que nous sentons qu'il va tomber, nôtre volonté voudroit bien empêcher la chute : mais tous ses desirs sont vains. Il se fait alors une périlleuse dissonnance. 3. Pendant le sommeil, presque toute l'harmonie cesse entre la volonté & les mouvemens du Corps. Dans nos rêves nous souhaitons très sincèrement de marcher, de courir & de faire toutes sortes de mouvemens. Il nous semble même que nôtre Corps obéit à nos ordres, pendant que réellement il ronfle tranquillement dans

un lit. Les Loix harmoniques souffrent donc de grandes exceptions.

Une 2. Remarque regarde l'Union de l'Ame avec le Corps. Il est vrai que Mr. Leibnitz l'enseigne ; mais la nature de cette Union, telle qu'il la conçoit, ne forme point un tout réel du Corps & de l'Ame. Deux Corps forment un tout, lorsqu'ils se touchent immédiatement, & qu'on ne peut les séparer qu'avec quelque difficulté. Je le sai, l'Union d'un Esprit avec un Corps ne peut pas être de la même Nature. Mais au moins faut-il que l'une & l'autre partie soit dans quelque dépendance l'une à l'égard de l'autre. C'est ce qui se voit dans l'Homme, en suivant le Système des Causes occasionnelles. Mais dans l'Harmonie pré-établie, ce n'est qu'une Union métaphisique, idéale, de pure relation.

*Cette Union, dit * Mr. Leibnitz, va au Métaphisique, au lieu qu'une Union d'influence iroit au Phisique. Dans le sens populaire, dit-il ailleurs, * en parlant suivant les aparences, nous devons dire que l'Ame dépend en quelque manière du Corps & des impressions des sens ; à peu près comme nous parlons avec PTOLOME'E & avec TYCHO dans l'usage ordinaire, & pensons avec COPERNIC, quand il s'agit du lever & du coucher du Soleil. On peut pourtant, ajoute-t'il, donner un sens véritable & Philosphique à cette dépendance mutuelle que nous con-*

C 3

cevons

çevons entre l'Ame & le Corps. C'est que l'une de ces substances dépend de l'autre idealement, entant que la raison de ce qui se fait dans l'une peut être rendue par ce qui est dans l'autre; ce qui a déjà eu lieu dans les Décrets de Dieu, dès lorsque Dieu a réglé par avance l'harmonie, qu'il y auroit entr'elles. Par ces principes, on pourroit soutenir que deux Pendules qui seroient tellement disposés que tous leurs mouvemens fussent égaux, par raport au tems & à la force, ne formeroient qu'un même tout. Par les mêmes principes, une Ame pourroit être unie à un Corps éloigné d'elle de cent mille lieües, si le Corps étoit tellement disposé qu'il correspondit dans ses mouvemens aux volontés de cette Ame. Donc une Ame pourroit être unie tout à la fois à des Corps qui se trouveroient à Pékin, à Paris, & à Rome.

Je supprime, *Monsieur*, de peur de donner dans une excessive longueur, bien des choses que l'on pourroit encore remarquer, pour montrer que le Siftème de Mr. *Leibnitz* n'est point le Siftème de la constitution de l'Homme, & qu'il ne falloit pas faire tant d'efforts pour le substituer à l'hypothèse de *Descartes*, qui n'est pas sujette, ni près de là, à de si grandes difficultés; au moins autant que mes foibles lumières peuvent me le faire apercevoir.

Ce que Mr. *Leibnitz* dit de plus fort contre les Causes occasionnelles, est renfermé dans ce Passage.

Je

Je n'ai pas crû, dit-il, * qu'on put écouter ici des Philosophes, très habiles d'ailleurs, qui font venir un Dieu, comme dans une Machine de Théâtre, pour faire le dénouement de la Piece, en soutenant que Dieu s'emploie tout exprès pour remuer les Corps, comme l'Ame le veut, & pour donner des perceptions à l'Ame, comme le Corps le demande; d'autant que ce Système qu'on appelle celui des Causes occasionnelles, (parce qu'il enseigne que Dieu agit sur le Corps, à l'occasion de l'Ame, & vice versa,) outre qu'il introduit des Miracles perpetuels * pour faire le commerce de ces deux substances, ne sauve pas le dérangement des Loix naturelles, établies dans chacune de ces mêmes substances, que leur influence mutuelle causeroit dans l'opinion commune.

Ce Passage renferme plusieurs difficultés. I. Que c'est faire venir Dieu comme dans une machine de Théâtre pour faire le dénouement de la Piece. J'avoue, que lorsque les étets peuvent s'expliquer par l'efficace accordée aux Causes secondes, il faut s'en tenir là en philosophant. Mais quand il s'agit de ces étets que les Causes secondes ne peuvent pas produire, & où l'on reconnoit le doigt immédiat de DIEU, ce seroit pécher contre la saine Philosophie de ne pas aller jusques à la première Cause.

Nous sommes ici précisément dans le cas. Car nous sommes assurés que nous avons des

C 4

sen-

* Ibidem. Parag. 61.

* Voirés aussi le Parag. 207.

fenfations & des images, & que l'Ame ne peut pas les produire d'elle même, malgré tout ce qu'en dit Mr. *Leibnitz*. D'ailleurs les objets extérieurs, & nôtre Corps, ne peuvent pas non plus en être les Causes éficientes. Il fait donc qu'un Etre différent de nos Ames & des Corps, est l'Auteur de ces productions. * Est-ce donc fans un fujet légitime, que nous remontons à l'Opération Divine, & n'obfervons-nous pas ici le Précepte d'HORACE, qu'on ne doit faire intervenir la Divinité, que lorsque la Nature du fujet nous y force?

* *Nec Deus interfit, ni i dignus vindice nodus.*

Mr. *Leibnitz* devroit moins que qui que ce foit, fe récrier que l'on fait ici intervenir l'action immédiate de la Divinité, lui qui adopte l'hipothèse de la *Création continuelle*, pour expliquer la confervation des Créatures. Il faut favoir, dit Mr. *Leibnitz*, * que la confervation de Dieu confifte dans cette influence immédiate, perpétuelle, que la dépendance des Créatures demande. Cette dépendance a lieu, à l'égard non feulement de la fubftance, mais même de l'action, & on ne feroit peut être l'expliquer mieux, qu'en difant avec le commun des Théologiens & des Philofophes, que c'est une *Création continuée*.

Mr.

* Ceci est auffi applicable aux mouvemens volontaires du Corps, que l'Ame ne peut pas produire d'elle même.

* *Ars poet. v. 191.*

* *Theodicee I. P. Parag. 27.*

Mr. Baïle a été dans la même pensée *, & Mr. Leibnitz ** approuve ces paroles du Philosophe de Rotterdam : *Il est sûr*, dit Mr. Baïle, *que les Païens ne sont jamais parvenus à la connoissance de ce Dogme véritable, que nous avons été faits de rien, & que nous sommes tirés du néant, à chaque moment de nôtre durée.*

S'il est permis à ces Messieurs, qui se piquent, avec raison, d'être de grands Philosophes, de faire intervenir la Divinité pour expliquer la conservation des Créatures; pour quoi les *Cartésiens* n'auroient ils pas le même droit, lorsqu'il s'agit de rendre raison de ce merveilleux acord qu'il y a entre le Corps & l'Âme?

Il me paroît même que les *Cartésiens* sont bien mieux fondés dans leur recours à l'efficace Divine, que les Docteurs qui enseignent que la conservation des substances, est une continuelle reproduction. Le second sentiment paroît entièrement absurde à ceux qui croient que dès qu'une substance existe, elle ne peut plus cesser d'exister; si ce n'est que la même efficace qui l'a produite, vienne à la détruire.

Si l'on n'admettoit la Création continuée, que par rapport au mouvement, je ne raisonnerois pas de la même manière. Le Corps mù, ne s'étant point donné le mouvement qu'il reçoit; le Corps mouvant, n'ayant pu
le

* Questions d'un Provincial. Ch. 140. Tom. 3.

** Theodicée 3. Partie Parag. 299.

le produire, & le mouvement ne pouvant pas passer d'un sujet dans un autre, il faut reconnoître, ce semble, que DIEU a établi une Loi toujours éficate, par laquelle le Corps mouvant perd, dans le choc, une certaine partie de sa force, pendant qu'une autre quantité de mouvement est produite dans le Corps qui est mû. Même cette pensée me paroît être une preuve bien servile de l'existence de Dieu, & de sa Providence.

La seconde difficulté de M. Leibnitz est celle-ci, que le sentiment des Causes occasionnelles, *introduit des Miracles perpétuels, pour faire le commerce entre l'Âme & le Corps.* Mais l'on nie que ces éfets soient tout autant de Miracles, * parce qu'ils sont une suite ordinaire de la Loi générale que Dieu a établie entre l'Âme & le Corps.

M. Bayle ne regardoit point cette objection, comme étant de quelque poids. *La raison, dit-il, * pour laquelle cét habile Homme (Mr. Leibnitz) ne goûte point le Système Cartésien, me paroît être une fausse supposition ; car on ne peut pas dire que le Système des Causes occasionnelles, fasse intervenir l'action de Dieu par Miracle ; (ex Machi-*

* Mr Leibnitz croit que Dieu donne la raison à l'Âme dans le tems de la génération de l'homme, & il admet les Opérations de Dieu sur les Ames dans l'ordre de la grâce. Parag. 91. Regarde t'il ces opérations comme des Miracles? Ce qu'il répondra, nous le lui répondrons à nôtre tour.

* Dit, dans l'Article Rorarius note J. sur la fin.

Machina) dans la dépendance réciproque du Corps & de l'Âme; car comme Dieu n'y intervient que suivant des Loix générales, il n'agit point là extraordinairement.

La 3. difficulté que Mr. Leibnitz opose aux Sectateurs des Causes occasionnelles; c'est que ce sentiment ne sauve pas le dérangement des Loix naturelles, établies dans chacune de ces mêmes substances, que leur influence mutuelle causeroit dans l'opinion commune. Ces Loix sont 1. * Que la force absolue, qui se conserve en éfet, est différente de la quantité de mouvement. Pour moi qui ai crû jusques ici que la force des Corps est la même chose que leur mouvement, je me suis aussi imaginé, que si la même quantité de force est conservée, il y a par conséquent toujours une égale quantité de mouvement. La 2. Loi, c'est qu'il se conserve encore la même direction dans tous les Corps ensemble, qu'on suppose agir entre eux. Ce sont ces deux découvertes inconnues à DESCARTES, qui ont conduit Mr. Leibnitz à l'Harmonie pré-établie. Je n'ai pas l'esprit assez pénétrant pour apercevoir cette liaison; je laisse aux Géomètres à examiner si ces deux découvertes sont incontestables, & si elles doivent faire embrasser l'Harmonie pré-établie, dès que l'on veut raisonner conséquemment.

En attendant les Eclaircissemens qui me manquent là dessus, je regarde le Système des Causes

* Théodicée. Parag. 61.

Causes occasionnelles, bien entendu, comme plus clair & moins embarrassé, que les hypothèses du P. Malebranche, & de Mr. Leibnitz.

Ce n'est pas que je voulusse me faire fort de résoudre toutes les difficultés que l'on pourroit proposer contre l'*Hypothèse Cartésienne*. Je reconnois que l'Homme renferme de grands Mystères. Ce que nous découvrons de merveilleux dans cet Ouvrage, nous donne de grandes idées de nous-mêmes, & sur tout du DIEU, qui nous a formés. Ce que nous ne pouvons approfondir dans l'Homme, sert merveilleusement à nous humilier, en nous faisant apercevoir les bornes étroites de nos connoissances.

Attendons à connoître parfaitement tout ce qu'il y a de plus surprenant, dans les ressorts de nôtre Corps, & dans les opérations de nos Ames, que nous soions en la présence immédiate du Créateur lui même. C'est alors que la vive lumière fera disparoître, comme tout autant de broüillards, tant de Systèmes, fruit de la témérité. Je serai toute ma vie avec un respectueux attachement,

Mon sieur & très honoré Frère.

A Bâle le 13.
Janvier 1738.

Votre très humble & très
obeïssant Serviteur

P. ROQUES.



LETTRE de Mr. DE... écrite à Mr.
C..... à Neuchâtel, sur la préci-
sion dans le Langage & le Stile.

A Paris le 18. Février 1738.

IL n'y a rien, *Monsieur*, de si plaisant, que votre exactitude à déduire les raisons, qui vous empêchent d'être précis. MONTAGNE n'est pas plus naïf, quand il se louë, que vous, quand vous vous cherchez des défauts; & c'est une vraie Comédie que de vous voir vous éplucher. Au fond, avec les lumières que vous avez, vous ne devez pas avoir tant de peine à atraper cette précision, après laquelle vous courez. Vous me demandez ce que c'est que la *Précision*, en fait de stile & de langage, en raisonnant, exposant, prouvant, &c; si c'est l'Art ou la Nature qui la donne? Si c'est l'Art, *dites-vous*, que faut-il faire pour l'acquérir, & où sont les Auteurs, qui ont donné des règles de cette précision?

Ce que vous demandez là, *Monsieur*, est fort difficile à vous dire. Le malheur de nos termes, & entr'autres de celui dont il est ici question, est de n'avoir point d'idée fixe. Tachons néanmoins de lui en donner une, ou de démêler du moins ce qu'on veut dire. On dit
d'une

d'une *Chanteuse* qu'elle a de la précision dans le Chant, quand ses cadences ne sont, ni trop longues, ni trop courtes; quand ses sons sont filés précisément ce qu'ils doivent être; quand elle donne bien juste aux paroles qu'elle chante le degré d'expression qu'elles doivent avoir. On dit aussi d'un *Auteur*, qu'il a de la précision, quand dédaignant un accessoire inutile ou peu important, il se tient ferme à ce que l'idée a d'essentiel & de principal; quand, s'en étant bien saisi, il la rend dans des termes si propres, dans des termes si sensibles, & qui la mettent si nettement sous les yeux, qu'il ne puisse plus, avec bienséance, y revenir; car nous ne voulons pas voir deux fois la même chose, sur tout quand elle a été bien dite la première; ce qui semble rapprocher le *stile précis* du *stile concis*, qui pourtant n'est pas le même.

Il entre, à la vérité, dans la précision, une certaine brièveté, & c'est pour cela qu'on entend ordinairement par précision l'art de rendre ses idées d'une manière courte, nette, vive & lumineuse. Définition, qui me paroît fort bonne, lorsqu'il ne s'agit que d'une idée prise à part, d'une idée isolée, telle que seroit une *Maxime* de Mr. DE LA ROCHEFOUCAUT. Mais une idée seule ne fait pas un Discours. Un Ouvrage dans les formes est l'assemblage de plusieurs idées. Or, selon moi, la précision, du moins la belle, consiste, en ce cas là, à placer

ser, à ajuster ses idées, de manière qu'elles s'éclaircissent les unes les autres ; d'où, sans compter l'épargne des paroles, il arrive deux grands biens : le premier est, qu'on voit vite, le second, qu'on voit bien. J'y joindrai un troisième avantage, cest qu'on voit avec plus de facilité, & par conséquent avec plus de plaisir.

Quant à la question que vous faites, si c'est l'Art ou la Nature qui donne la précision, je vous dirai à peu près ce que j'ai dit du goût : Il y entre du naturel, mais ce naturel veut être perfectionné, & tout le monde ne le perfectionne pas. Rarement CICERON avoit de la précision : il en avoit pourtant quand il vouloit, & il étoit capable d'en avoir beaucoup ; mais il étoit *Orateur* : il croioit toujours parler au Peuple, & par là, se comptoit obligé à être abondant & diffus ; ce que le *Philosophe* ne doit point être. Il faut que le *Philosophe*, sans renoncer à exciter des mouvemens si le cas le requiert, ait une attention continuelle à ne point trop écarter ses idées les unes des autres. Rassemblées, elles en seront mieux vues ; l'abondance des paroles, en les éloignant, éloigne la lumière qu'elles doivent réciproquement se communiquer. Sur tout, je ne veux point que le *Philosophe* retourne ses idées en mille & mille façons ; ce n'est, prenez y garde, que quand il ne s'est pas rendu supérieur à sa Matière, qu'il la remanie, qu'il la rebat. Quand une fois il l'a bien pris dans le vif, il se

croit

croit quite d'elle , & n'y revient plus.

Voici, *Monsieur*, une Recette qui sera bonne, si, comme vous voulés le faire croire, vous n'avez pas le talent de la précision, au degré que vous le souhaitez : Prenez cinq ou six Livres difus, vous en trouverez, il y en a assés de cette espèce ; faites un Extrait de ces Livres, & pour vous rompre encore mieux, faites l'Extrait de l'Extrait. Quand vous aurez composé quelque Morceau, faites la même opération sur vos propres Ouvrages. Ce petit exercice un peu répété vous donnera l'habitude de résumer, & le sentiment vous apprendra jusqu'à quel point vous devez résumer ; car il ne faut être ni trop ferré, ni trop difus. Vous demandés en vain des règles pour cela ; il n'y en a pas : il faut deviner le point & l'atraper ; encore ce point n'est-il jamais juste pour tout le monde. On est communément trop ferré, pour les uns ; pas assés, pour les autres. C'est le milieu, pour bien faire, qu'il faut prendre ; & ce qu'il y a de plus difficile, il faut s'y tenir. Quant à vous, *Monsieur*, il ne s'agit que d'éviter ce que font quelquefois les Rivières, c'est de ne point déborder. Que dites-vous de ma comparaison ? Pour moi je ne la trouve point mauvaise. En éfet ne vous paroît-il pas que les raisonnemens trop étendus ressemblent aux Rivières, qui n'ayant point de lit assés profond, s'étendent & se promènent au loin dans les Campagnes. Gardés-vous donc de leur ressembler.

Resser-

Refferrés-vous, cela doit vous être aisé, avec autant d'esprit & de profondeur naturelle que vous en avés. A l'égard de ce que vous dites, pour raison de vôtre prolixité, que vôtre folie est de dire tout, vraiment, *Monsieur*, ce seroit une folie si vous l'aviés, & qui pis est une maladresse. Un Lecteur s'il est intelligent, & souvenés-vous qu'*Horace* veut qu'on ne travaille que pour ceux-là; un Lecteur, dis-je, intelligent veut qu'on ne lui donne que le nécessaire; il s'ofense du superflu: On blesse sûrement sa vanité, & rarement l'éclaire-t'on d'avantage. Il pourroit même arriver qu'on afoibliroit la lumière qu'on lui donne, à force de la vouloir étendre.

Vous n'en aurez pas d'avantage, *Monsieur*, sur la précision; il y auroit trop à dire, pour les bornes d'une Lettre; d'ailleurs j'aurois besoin d'exemples pour traiter ce sujet d'une manière bien lumineuse; & je sens bien qu'en parlant de la précision, je ne suis point assés précis. Changeons de Conversation. Envoies-moi au plus vite vôtre Brochure; je la dévore-rai. Vôtre raison pour ne me la point donner est mauvaise. Le sec ne me fait point peur, & vous n'êtes point sec. Outre que vous êtes très net, vous peignés parfaitement bien. Les autres qualités de l'Esprit mènent quelquefois au fard, & à la frisure, & la coqueterie n'a nulle part plus mauvaise grace que dans un Morceau raisonné, & qui est fait pour l'être. Au reste

451 JOURNAL HELVETIQUE

vous ne vous êtes pas donné peu d'affaire, quand vous vous êtes embarqué à donner, dans cette Brochure, une idée nette au terme de Raison. Pour moi je suis plus raisonnable que vous. Il y a quantité de choses que je ne fais pas mal pour moi, & que je ne me donne pas la peine de mettre au net pour les autres. Que gagnerois-je? Ceux qui m'entendroient, n'ont que faire de moi; ceux qui ne m'entendroient pas, n'en ont que faire non plus; ainsi je me tranquillise.

Vous me faites grand plaisir de m'anoncer que vous viendrez cette Automne à Paris: Venez y au plus vite, quoique je vous croie en soit bonne Compagnie où vous êtes; j'en juge par le Billet de Mr. BOURGUET: *Ex ungue Leonem*. Vous me fâcheriez si vous ne reveniez point: Mais après tout les Gens qui vous connoissent y perdroient plus que vous, & en général nous ne sommes pas trop vôtre fait. Jamais ici on ne dit ce qu'on pense; le faste y fait tourner la tête à tout le monde; ceux qui ont de quoi être débauchés, le sont; ceux qui ne le sont plus, enragent de ne plus l'être: nulle sorte de Galanterie: point de Conversation; & excepté les Spectacles, qui n'y sont pas trop bons, aucune sorte d'amusement. Il est vrai pourtant qu'on y a une occupation nécessaire, & qui, pour bien faire, doit être continüe; c'est de ménager les Gens, qui, en ce Pais ci, peuvent vous faire du mal: Il est presque sûr qu'ils

VOUS

vous en feront , si vous n'êtes point en état de le leur rendre. Quoi que bon François , je dis un peu de mal de ma Patrie ; mais aussi , pour quoi y en a-t'il tant à dire ?

Je n'ai point vû encore la Métaphisique de Mr. DE Vous êtes bien heureux de la tant aimer cette Métaphisique. Pour moi j'en agis avec elle , comme les Maris avec leurs Femmes ; j'en use sans l'aimer , cela est malheureux ; mais qu'y faire ? Je ne dis pourtant pas , puisque vous me demandez compte de mes ocupations , que j'aie entièrement renoncé à la suite de l'Ouvrage que vous savez , mais je m'y porte lâchement , & je n'ai pas ce *velle* , qui donne le *perficere*. Priez Dieu qu'il me l'envoie. Adieu , Mon cher Monsieur , ne m'oubliez pas ; donnez moi de vos nouvelles , & faites moi tenir d'une manière ou d'une autre votre Brochure. Ne m'avez-vous pas dit que vous avez Mr. DE MURALT près de vous ? Je voudrois bien qu'il me prêtât de son imagination ; je ne la demande pas toute ; mais j'en demande , car la mienne dégénère , &c.





AU SPECTATEUR SUISSE

Sur l'Inexactitude dans les Correspondances.

Permettez, *Monsieur le Spectateur*, que je vous somme publiquement de donner une Leçon aux Hommes, dont les Grands ont encore plus de besoin, que leurs Inférieurs. Elle fera d'une utilité générale. Personne ne sauroit mieux s'en acquiter que vous, *Monsieur*, vû la tendre amitié que vous avez pour le Genre-humain, soutenüe de tant d'Esprit & de connoissances.

J'ai à me plaindre, en mon particulier, de la grande inexactitude d'une partie de mes Correspondans, si tant est que je puisse leur donner ce nom. Ou ils me laissent sans réponse; ou ils font des Mois entiers à me répondre; ou s'ils répondent, ils ne disent que ce qu'ils veulent bien dire, & oublient de toucher au plus essentiel de ce qu'on leur demande. D'autres croient qu'il est du bel air de ne pas acuser la réception des Lettres qu'on leur écrit, ou de n'en acuser pas les dates: Ils jugent que cette exactitude n'appartient qu'aux Marchands; & comme ils tombent pareillement dans la faute de ne pas répondre *ad rem*, ils me laissent dans l'incertitude s'ils ont reçu mes Lettres ou non. Ils
 ne

ne fauroient cependant s'empêcher, ni les uns, ni les autres, de se louer de la régularité dont on use à leur égard sur ce sujet; mais ils se croient permis de ne pas en suivre l'exemple. Demandés, *Monsieur*, je vous en prie à ces Messieurs, demandés leur un peu, ce qu'ils diroient d'un Homme à qui ils adresseroient verbalement la parole, & qui leur tourneroit le dos, ou qui les laisseroit une heure avant que de leur répondre? L'impolitesse qu'on est en droit de leur reprocher, à cet égard, est d'autant plus blâmable, que c'est rompre, ou interrompre un lien des plus nécessaires & des plus essentiels, pour le bien & les agrémens de la Société humaine en général. Cette négligence est d'autant plus fâcheuse, qu'on est naturellement dans l'impatience de recevoir des nouvelles de ses Amis, sur tout lors qu'il s'agit de quelqu'interêt qui nous tient à cœur: Impatience qui augmente à mesure de l'éloignement où l'on se trouve les uns des autres. On est en suspens dans l'attente de profiter des avis & des lumières de ses prétendus Amis, & on voit enfin avec chagrin qu'on est la dupe de sa confiance; sans parler du tort réel que ce procédé cavalier peut causer, & de l'inquiétude où l'on est que nos Lettres ne se soient perduës, ou tombées entre les mains de Gens, qui en pourroient faire un mauvais usage.

Je sens bien que souvent, point de réponse en est une, qui est excusable en certaines circonstances; mais je pense qu'il faut user sobriement de cette manière de répondre, & bien discerner les Gens. Rien n'est si sensible à une Ame, tant soit peu généreuse, que les témoignages de mépris, & sur tout quand ils viennent de ceux qui sont au dessus de nous. C'est d'une espèce de devoir dont il est question ici, & je crois que de quelque Rang & Condition que l'on soit, on ne peut se dispenser de s'aquiter d'un devoir. Il convient à tout le monde de sentir qu'*honor est honorantis*, & de se souvenir que la Naissance & les Dignitez ne couvrent pas les impolitesse. Au moins les occupations que l'on prétexte, pour l'ordinaire, sont une fort mauvaise raison pour se disculper. Je n'exige de ceux dont je me plains, que ce que la bien-séance, la raison & l'humanité requièrent, & qu'ils agissent envers les autres, comme ils voudroient qu'on agit à leur égard, en ces occasions. Je les prie de considérer, que ce qui ne passe, peut être, que pour indifférent dans leur Esprit, est souvent de grande conséquence pour les autres.

Il faut juger charitablement. Ce à quoi je trouve à redire n'est qu'une mauvaise habitude, contractée insensiblement par ceux qui en sont coupables: Ils en reviendront au premier avertissement qu'il vous plaira, *Mon-*
sieur

fièvre, de leur en donner. Je ne vous en dirai pas d'avantage, pour ne pas anticiper sur votre zèle & sur vos lumières. J'espère que vous voudrez bien les mettre en œuvre, pour remédier à un désordre si incommode & si insupportable. Je suis, avec les sentimens que vous mérités &c.

Neuchâtel le 25. Février 1738.

C.....



AUTRE LETTRE AU SPECTATEUR.

IL me paroît, *Monsieur*, que votre but doit être de nous rendre plus Gens de bien & plus sociables, comme aussi de nous faire aimer la Sageffe, en la peignant de ses véritables couleurs, & en la dépouillant de cet air austère & farouche que lui prêtent de faux Sages. Ce but est très digne d'un Spectateur, & si vous le remplissez parfaitement, vous mériterez tous nos Eloges. Je n'aime pas à donner de l'Encensoir au travers du visage; mais je vous exhorte fortement à continuer. On ne sauroit mieux employer ses talens qu'à éclairer les Hommes sur leurs devoirs, à les aider à pratiquer la Vertu, & à parvenir au bonheur. Puisque vous faites usage de tout ce qui peut contribuer à

des vûes si louables, j'ai crû devoir vous informer, par le Canal du *Journal Helvétique*, d'un fait qui m'a frappé, dans une Visite que je rendis, il y a quelque tems, à un Gentilhomme, distingué par sa Naissance, & par le Rang qu'il a occupé.

Le Gentilhomme dont je vous parle, s'est retiré depuis quelques années à la Campagne, avec son Epouse & sa Famille, qui est composée d'un Fils & d'une Fille. Là il s'amuse à faire bâtir, & à cultiver lui-même ses Arbres. Une telle occupation n'a rien que d'innocent & de légitime; mais ce que je blâme, c'est le peu de soin qu'il se donne à former lui-même les Mœurs & l'Esprit de ses Enfants: Il ne daigne pas s'abaisser jusques à eux, pour cultiver leurs talens, & leur donner de bonne heure le goût pour la vérité & pour la vertu. Ne vaudroit-il pas beaucoup mieux travailler à perfectionner des E-tres raisonnables, que de cultiver des Plantes & des Fleurs, dont la durée est si courte, & dont l'éclat est si fragile. Quelle joie pour un Père sensible & judicieux, de se voir revivre dans une Postérité vertueuse, & de jour d'avance des fruits que des Enfants bien nez & bien élevés porteront dans leur Saison! Un Père, qui aime véritablement sa Famille, & la Société dont il est Membre, entre sagement dans les vûes de la Providence: Il fait servir son expérience & ses lumières, à être utile à la Postérité la plus reculée, & à former autour de lui une Société aimable.

aimable & vertueuse, qui lui a obligation de ce qu'elle est, & s'empresse à lui en marquer sa reconnoissance.

Le Gentilhomme de qui il est question, ne connoissoit point le caractère de son Fils & de sa Fille, parce qu'il n'avoit pas daigné l'étudier : Tout ce qu'il savoit, c'est qu'ils étoient ses Enfants, & qu'il avoit sur eux l'autorité de Père. Enveloppé dans sa gravité paternelle, il n'avoit jamais daigné leur sourire, & il ignoroit également leurs défauts, & leurs bonnes qualités. Son Fils cependant méritoit bien toute sa tendresse : Je ne veux point parler de son port & de sa figure, qui annoncent d'avance une heureuse Naissance, & les qualités de son Ame ; mais je parle de ces qualités qui ravissent l'estime & l'affection. Son premier abord est froid & timide ; mais à mesure qu'il se développe, vous voyés reluire dans ce jeune Homme une candeur, qui n'a point encore été altérée par les mœurs du siècle, & une gaieté douce, mêlée de dignité, qui gagne les Cœurs. Il ignore quelques Cérémonies superficielles que le Monde a inventé, & qui, sous les dehors de l'estime, cachent souvent un profond mépris ; mais en revanche, il possède cette bienséance de sentiment, qui a sa source dans le cœur, & qui naît de l'amour que l'on a pour tous les Hommes. Il ne manque peut être à ce jeune Homme, que ce que les Années & l'usage du Monde peuvent lui donner. Je ne m'étendrai pas sur le Portrait de sa

Sœur ;

Sœur ; sur sa beauté , qu'elle semble ignorer ; sur ses graces naïves & touchantes , qui sont encore plus belles que la beauté. Non , vous n'avez jamais rien vû , *Monsieur* , de si parfait , lorsque dans votre Printems vous vous plâtiez à contempler de beaux visages , & qu'à la suite des Amours vous badiniez avec les Graces. Mais ce qui charme le plus dans cette aimable Demoiselle , c'est une sagesse simple & naturelle , qui s'exprime dans ses Actions & dans ses Discours ; c'est une délicatesse de sentimens , qui annonce la pureté de son cœur ; c'est une facilité & une élégance dans l'expression , qui la rendent les délices des meilleures Compagnies. Voilà , *Monsieur* , une foible ébauche du Portrait de ces aimables Enfans. Il n'est pas à craindre que leur Père les reconnoisse à ce Tableau : sa présence seule fait évanouir , de leur visage , les agrémens que la Nature y a peint , & ne laisse paroître que le respect. Cet hommage que l'on rend au titre de Père , vaut-il les douceurs dont il se prive lui-même ? Si la Nature n'avoit pas été , pour les Enfans de ce Gentilhomme , une Mère tendre & libérale , que seroient-ils devenus ? Les Richesses & les Dignités , qu'il sera obligé de leur laisser , auroient-elles été capables de les dédommager d'une bonne éducation , & de faire leur bonheur ? Voilà bien des Objets intéressans que j'abandonne à vos sages réflexions. Je suis , &c.



FRAGMENS HISTORIQUES

De la Ville & République de
LUCERNE.

NOUS avons donné, le Mois dernier, des généralités sur l'Histoire de LUCERNE, depuis sa fondation jusques au tems de l'Empereur ALBERT D'AUTRICHE, I^r. du Nom, qui acheta la Seigneurie de cette Ville de l'Abé de *Morbach*, ainsi que nous l'avons vû : Il s'agit présentement de mettre devant les yeux de nos Lecteurs les Evénemens les plus remarquables qui ont suivi, & qui interessent cette République ou les Grands Hommes qu'Elle a produit.

ALBERT I. Fils de RODOLPH D'HABIBOURG, se présente naturellement ici. Ce Prince ambitieux cherchoit l'agrandissement de sa Maison ; & à soumettre à sa Domination particulière les diférens Etats qu'Elle possède encore aujourd'hui. *La Suisse* étoit de

ce

ce nombre. Elle relevoit de l'Empire, qui établissoit en plusieurs endroits des Gouverneurs ou Baillifs Impériaux. *Albert* employa toutes sortes de moyens pour s'emparer des différentes Villes d'*Helvétie*, les unes après les autres, afin d'en former une Souveraineté, qui dépendit de sa Famille. C'est dans cette vue qu'il acquit tous les Droits qu'il lui fut possible sur *Lucerne*, *Zug*, *Glaris* &c. Quelques traits de l'Histoire de ce Prince ne seront donc point déplacés ici, d'autant plus que, suivant toute apparence, il est né en *Suisse*, que plusieurs des Evénemens remarquables de sa Vie s'y sont passés, & qu'il y est mort.

On ne fait pas précisément le tems de la Naissance d'ALBERT. L'Empereur RODOLPH D'HABSBURG son Père, l'investit en 1278. du Duché d'*Autriche*, après la défaite d'OTTOCARUS, Roi de *Bohème*, & cette Maison quitta alors le Nom d'*Habsbourg* *, pour prendre celui d'*Autriche*. ALBERT épousa ELIZABETH, Fille unique de MAINARD, Comte de *Tirol* & de *Goricie*, & Duc de *Carinthie*, de laquelle il eut plusieurs Enfans. *Rodolph I.* étant mort, en 1291. les Electeurs, assemblés à *Francfort*, avoient d'abord élu ALBERT, son Fils pour le remplacer; mais l'Archevêque de *Maience*, aiant proposé ADOLPHE DE NASSAU, son Cousin, tourna si bien les Esprits de

* Comté dans l'Argow. qui appartient actuellement au Canton de Berne.

de ces Electeurs, qu'ils couronnèrent ce dernier, sans attendre *Albert d'Autriche*, qui étoit en chemin, pour y aller recevoir la Couronne Impériale. Cette démarche fut un sujet de Guerre, qui agita l'*Allemagne*, & qui causa aussi de grands troubles en *Suisse*. *Adolphe* donna des occasions de plaintes aux Electeurs; ce qui les engagea à déclarer *Albert*, Roi des *Romains*. Le Duc d'*Autriche*, à la tête d'une Armée florissante, poursuivit son Compétiteur, lui livra Bataille près de *Dornberg*, dans l'Evêché de *Worms*, & le tua de sa propre main, le 2. Juillet 1298. *Albert* fut ensuite élu Empereur une seconde fois, & couronné à *Aix la Chapelle*. La Cérémonie se fit avec tant de magnificence & un concours si extraordinaire de Peuple, qu'*ALBERT II.* Duc de *Saxe*, son Beau-frère fut étouffé dans la foule. Le Pape *BONIFACE VIII.* ne consentit à cette Election, que sous condition que l'Empereur feroit la Guerre au Roi de *France*. Mais bien loin de s'y engager, il s'aboucha à *Vaucouleurs* en *Lorraine*, avec *PHILIPPE LE BEL*, & il y conclut en Décembre 1299. le Mariage de *BLANCHE*, Sœur du ROI, avec *RODOLPH D'AUTRICHE*, son Fils, qui fut depuis Roi de *Bohême*; mais ce jeune Prince ne vécut pas longtems.

ALBERT, étant parvenu à la Couronne Impériale, travailla avec ardeur à l'agrandissement de sa Maison, en lui apropiant tout ce qu'il pouvoit

pouvoit ôter à l'Empire , ou à ses Voisins. Il employoit toutes sortes de voies pour parvenir à ses fins. Ses demandes injustes , sa violence , le rendirent odieux à ses Voisins. Il s'adressa aux Eclésiastiques de Suisse , qui étoient fort puissans , & il en engagea plusieurs à lui vèdre les Juridictions , qui leur appartenoient ; & d'autres à le reconnoître en qualité de Protecteur héréditaire & perpétuel. Il exigeoit des Comtes , Barons & Seigneurs de Suisse , aussi bien que des Cantons , qu'ils se rédissent Vassaux de la Maison d'Autriche. Il envoya , pour cèt éfet , le Baron de Liechtenberg , Gouverneur d'Alsace , & le Baron d'Ochsenstein , deux de ses Conseillers , en Ambassade auprès des Cantons d'Uri , de Schwitz & d'Underwald. Ces Ambassadeurs leur représentèrent , *qu'en se soumettant à la Protection de la Maison d'Autriche , ils vivoient avec beaucoup plus de tranquillité , qu'ils ne pourroient le faire étant sous l'Empire , à cause des Divisions & des Guerres que l'Election des Empereurs causoit presque toujours.* Ils ajoutoient , *que la Maison d'Autriche étoit puissante en Suisse ; qu'Elle y avoit de grands Biens & des Revenus considerables ; qu'il ne leur convenoit point d'irriter Albert par un refus , mais plutôt d'accepter des propositions qui leur étoient tout-à-fait avantageuses.* Les Cantons répondirent aux Ambassadeurs de l'Empereur ; *que ses Prédécesseurs leur avoient donné de beaux Privilèges , & acordé expressement qu'ils ne pourroient point être dément-*
brés

brés de l'Empire Romain ; c'est pourquoi ils étoient résolus , à l'exemple de leurs Ancêtres , d'y demeurer constamment atachés ; & ils prioient l'Empereur , non seulement de ne point permettre qu'ils en fussent séparés , mais aussi de vouloir bien leur confirmer leurs Privilèges &c. Cette réponse irrita extrêmement Albert , qui voioit par là tous ses Projets renversés. Les Cantons lui envoiérent des Ambassadeurs peu de tems après , pour obtenir la confirmation de leurs Privilèges ; mais ce Prince leur répondit en colère , qu'il satisferoit à leurs prières , comme eux avoient fait à ses demandes ; qu'il leur enverroit des Gouverneurs , qui leur feroient entendre plus amplement sa volonté.

*Albert étant ainsi indisposé contre les Cantons , envôia pour Gouverneur à Uri & à Schwitz , le Chevalier GRISLER , qui faisoit sa résidence ordinaire au Château de *Kufnacht* , au dessus de *Schwitz* : Ce Gouverneur fit outre cela bâtir une autre Forteresse dans le Canton d'*Uri*. PEREGRIN LANDENBERG fut nommé Gouverneur d'*Underwald* : Il avoit deux Châteaux , savoir *Sarne* & *Rotzberg*. Ces deux Fortereses appartenoient auparavant au Couvent de *Lucerne* ; mais *Albert* les avoit revendiquées à la Maison d'*Autriche*. On mit Garnison Autrichienne dans tous ces Châteaux , pour tenir les Cantons en bride ; & l'Empereur n'ayant pû obtenir ces Pais par les caresses & les sollicitations , il entreprit de s'en rendre Maître par la force. C'est dans*

la vûe de dompter leurs Habitans, qu'il leur envoya deux Gouverneurs cruels & impérieux. Mais ce qui devoit les jeter dans l'Esclavage, leur procura une pleine liberté.

Quoique ces traits & quelques uns de ceux que nous allons encore donner, apartiennent proprement à l'Histoire des Cantons d'*Uri*, de *Schwitz* & d'*Underwald*, ils ont une telle liaison avec l'Histoire d'*Albert I.* & avec celle de *Lucerne*, dont il est ici question, que nous ne pouvons nous dispenser de les rapporter présentement. Ils sont d'ailleurs intéressans pour toute la *Suisse* en général, à qui ils ont procuré la précieuse liberté dont elle jouit.

La Tirannie que les Gouverneurs Impériaux exerçoient dans ces trois Cantons, les engagea à envoyer des Députés à l'Empereur; mais il ne voulut ni les voir, ni les entendre. Ils se plaignirent à ses Conseillers, *de ce qu'on les opprimoit & dé pouilloit des Privilèges qu'ils tenoient des Empereurs, & de l'Empire Romain: On les emprisonnoit sous le plus léger prétexte; on les chargeoit de nouvelles exactions, & on les obligeoit en certains tems de faire des présens aux Gouverneurs, &c. Ils demandoient que telles Charges fussent levées & que l'on confirmât & remit en vigueur leurs anciens Droits.* Les Conseillers d'*Albert* répondirent; *que les Cantons étoient eux-mêmes causes de cette oppression, & que l'Empereur usoit de cette sévérité envers eux, parce qu'ils ne vouloient pas suivre l'exem.*

l'exemple de Lucerne, de Zug & de Glaris, en se soumettant à la Maison d'Autriche; mais que s'ils prenoient ce parti, ils auroient tout lieu de se louer de la douceur de sa Domination. Les Députez s'en retournèrent de cette manière peu satisfaits, & sans obtenir aucun remède à leurs maux. Bien loin de là, la Tirannie des Gouverneurs, qui avoient leurs Ordres de l'Empereur, croissoit de jour en jour. Donnons en quelques exemples.

Il y avoit dans le Canton d'*Underwald*, un riche Villard, nommé HENRI DE MELCHTAL, qui étoit bien intentionné pour la conservation de la liberté de son País. Le Gouverneur *Landenberg*, qui le haïssoit, lui envoya demander quelques paires de Bœufs. *Melchtal* répondit, *qu'il n'avoit commis aucun crime, qui pût porter le Gouverneur à exiger de lui une telle Amende; & que quand même il seroit tombé en faute, on ne pouvoit point ainsi exécuter ses Biens, sans l'avoir entendu, & sans qu'il y eut au préalable un jugement qui le condamna.* L'Emissaire du Gouverneur repliqua arrogamment, *qu'il emmeneroit toujours sles Bœufs; & que pour le labour des Terres, les Païsans devoient eux-mêmes tirer la Charue.* En même tems il se met en devoir d'ôter le joug aux Bœufs, & de les emmener; mais ARNOLD, Fils d'HENRI de MELCHTAL, indigné d'un tel procédé, lui donna un coup de la Gaule qu'il tenoit en mains, pour piquer les Bœufs, & lui cassa un doigt. Ce jeune Homme craignant l'injustice

de *Landenberg*, gagna auffi-tôt les Montagnes, & se retira dans le Canton d'*Uri*, chez un de ses Parens, où il demeura caché. Le Gouverneur, aiant appris ce qui s'étoit passé, fait amener devant lui *Henri de Melchtal*, & lui demande avec hauteur où s'étoit caché son Fils. Sur la réponse que ce Vieillard lui fit, qu'i n'en savoit rien, le Tiran eut la cruauté de lui faire créver les deux yeux. Il lui prit ensuite ses Bœufs, & lui ravit la plûpart de ses autres Biens.

Un Païsan du même Canton d'*Underwalden*, nommé CONRARD DE BOMGARTEN, avoit une très belle Femme, de laquelle WOLF-FENSCHIEZ, Lieutenant de LANDENBERG devint amoureux. Ce Gentilhomme la trouva un jour dans un Pré, près d'*Alzelen*, Village où *Bomgarten* faisoit sa résidence. Aiant appris que le Mari étoit absent, il contraignit cette belle Païsanne de quitter son ouvrage, & de lui aller préparer un Bain, pour se délasser, *disoit-il*, de la chaleur & de la fatigue du Voiage. Il voulut ensuite la forcer d'entrer avec lui dans le Bain. Pour se délivrer de la violence, elle feignit de consentir a sa demande, moiennant que ses deux Domestiques, qui étoient présens, se retirassent. C'est ce qu'ils firent, par le commandement de leur Maître. Elle prit alors son tems pour sortir de la Maison, par une Porte de derrière, & aiant rencontré son Mari, qui revenoit de la Forêt, elle lui exposa la violence

ce que *Wolffenschiez* avoit voulu exercer contre son honneur. *Bomgarten* indigné, entre dans sa Maison, & tûe avec sa Coignée, le Lieutenant du Gouverneur, qui étoit encore assis dans le Bain. Après cette exécution, il se retira dans le Canton d'*Uri*, où il se tint caché, pour se mettre à couvert de la vengeance de *Landenberg*.

GRISLER, Gouverneur de *Schwitz* & d'*Uri*, se rendoit pareillement odieux, par ses vexations & par ses cruautés. Il avoit fait bâtir à *Altorf* une Forteresse, qu'il nomma le *Joug*, & il molestoit également la Noblesse & le Peuple. WERNIER STOUFFACHER, dont le Père avoit été premier Magistrat de *Schwitz*, fut exposé aux injustices de *Grisler*, qui usurpa sur lui, en 1307. une fort belle Maison, & qui joignit à cette action violente les menaces les plus indignes. Ce qui fit prendre à *Stouffacher* la résolution de délivrer sa Patrie d'un joug aussi tirannique. Il communiqua son dessein à WALTER FURST, d'*Uri*, son intime Ami, & à ARNOLD DE MELCHTAL, d'*Underwald*, de qui nous avons parlé. GUILLAUME TELL se joignit à eux peu après. Voilà les premiers Auteurs de la Confédération des Suisses. Ils tenoient leurs Assemblées dans une Prairie ronde, environnée de Bois, nommée *Grütli*, qui est dans le Canton d'*Uri*, près du Lac de *Lucerne*: Ce lieu est devenu célèbre parmi ces Peuples.

L'injustice de GRISLER envers GUILLAUME

TELL mérite aussi d'être rapportée. Le Gouverneur avoit fait mettre un *Bonnet* au haut d'une Pique, dans la Place publique d'*Altorf*, avec ordre que tous ceux qui y passeroient, ôtassent leur chapeau, & fissent une profonde révérence devant ce Bonnet. *Tell* n'ayant point voulu se soumettre à cette bassesse, fut conduit devant le Gouverneur, qui le condamna à abatre de 120 pas, d'un coup de Flèche, une Pomme sur la tête d'un de ses Enfans; faute de quoi il seroit mis à mort. *Guillaume Tell* répondit que ce commandement étoit inhumain, & qu'il aimoit mieux souffrir la mort, que de se mettre au hazard de tuer son Fils; mais le Gouverneur le menaça de les faire mourir tous deux s'il n'obéissoit. *Tell* eut le bonheur de tirer si juste qu'il enleva la Pomme. Ce coup d'adresse fut admiré de tous ceux qui étoient présens, à l'exception du Gouverneur, qui aiant aperçu une Flèche cachée sous le Justau-corps de *Tell*, lui demanda ce qu'il en vouloit faire. *Tell* répondit que la coutume étoit de porter toujours deux Flèches avec un Arc. Cette réponse ne satisfit pas le Tiran: Il le pressa de nouveau, & lui promit la vie s'il confessoit la vérité. *Tell* avoua alors qu'il avoit pris cette Flèche pour tirer sur lui, en cas qu'il eut eu le malheur de tuer son Fils. *Grisler* voulut garder sa parole, en lui conservant la vie; il l'envoia piés & mains liés dans une Barque;

que, qui l'attendoit sur le Lac d'*Uri*, afin de l'emmener avec lui au Château de *Kufnacht*. Lorsqu'il fut au milieu du Lac, il s'éleva tout à coup un orage, qui s'augmentant de plus en plus devint si furieux, que le Gouverneur appréhendant de périr, ses Gens lui conseillèrent de faire délier le Prisonnier, qui étoit un Bâtelier très expert, & de lui abandonner la conduite de la Barque. *Tell* aiant le gouvernail en main, tourna la prouë vers le Pais de *Schwitz*. Lorsqu'il fut assés près de terre, à l'endroit d'une Roche, qu'on appelle encore aujourd'hui la *Roche de Tell*, & où on a élevé une Chapelle, il se saisit de son Arc, sauta promptement sur ce Roc; & donnant des piés de toute sa force contre la Barque, il la repoussa bien avant dans le Lac. Pendant que ceux qui étoient dans le Bateau, étoient occupés à le ramener à bord, *Tell* gagna les Montagnes, choisit un Défilé creux & couvert, par où il faloit de nécessité que le Gouverneur passât, & s'étant caché entre les Halliers, il le tua d'un coup de Flèche. On a pareillement édifié une Chapelle dans cet endroit. Après cette expédition, *Tell* se rendit aussi-tôt à *Schwitz* pour avertir *Stouffacher* de la mort du Tiran. Les Conféderez prirent les Armes, chassèrent les autres Gouverneurs, s'emparèrent par adresse des Fortereffes Autrichiennes qu'ils rasèrent, & recouvrèrent ainsi leur liberté. Ces Evénemens arrivèrent sur la fin de l'année 1307. & dans les commence-

mens de 1308. Voici un Distique fait à l'occasion de cette importante Révolution.

Injusto tandem patientia victa furore,
Ad libertatem pectora pressa vocat.

L'Empereur ALBERT, surpris d'un changement si inopiné résolut de faire une Guerre ouverte aux Cantons, & de se les assujettir par la force. Il donna d'abord ordre à *Lucerne* & à *Zug*, qui étoient sous sa Domination, de ne fournir aucuns Vivres aux trois Cantons; il fit avancer son Armée dans le Pais, & se rendit lui même en *Suisse*. Mais la Mort, en enlevant ce Prince, délivra les Cantons d'un Ennemi redoutable, & donna aux Conféderez le tems de se fortifier & de s'agrandir. Les circonstances de cette mort sont trop considérables, pour ne les pas toucher ici; mais pour en connoître la cause, il faut remonter un peu plus haut.

RODOLPH, Duc de *Suabe*, Landgrave d'*Alsace*, Fils de l'Empereur RODOLPH I. & Frère d'ALBERT, mourut en 1290. laissant d'ELIZABETH Fille d'OTTOCARUS, Roi de Bohême, un Fils unique nommé JEAN, âgé de deux ans. Le Duc de *Suabe*, par son Testament, nomma cinq de ses plus fidèles Conseillers, pour avoir soin de l'Education & de la conduite de ce jeune Prince, leur recommandant de le mettre en possession de ses Etats, dès qu'il auroit atteint un âge compétent. Mais aussi

aussi tôt après la mort de *Rodolph de Suabe*, *Albert* s'empara de la Personne du jeune Prince son Neveu, & de l'administration de toutes les Terres & Seigneuries qui lui appartenoient. Il fut élevé à la Cour de l'Empereur jusques à l'âge de 18. ans. Les Conseillers que son Père lui avoit donné trouvèrent alors qu'il devoit être mis en possession de ce qui lui appartenoit ; mais toutes les instances du jeune Duc & de ses Conseillers furent inutiles ; l'Empereur éludoit leurs demandes, sous divers prétextes. Il ne voulut seulement pas lui laisser l'administration des Comtés de *Kibourg*, *Grueningen*, *Lentzbourg*, *Baden* & *Zug*, qui avoient été assignés pour le Douaire de sa Mère. Un tel procédé aigrit extrêmement le jeune Duc de *Suabe*, qui craignoit qu'*Albert* n'eut intention de s'approprier ses États. Un trait de raillerie de l'Empereur acheva de l'indisposer contre son Oncle. *Albert* aiant pris une petite branche d'Arbre, dont il fit une Guirlande en forme de Couronne, la posa sur le Chapeau de son Neveu, en lui disant que c'étoit la seule Couronne qui lui convenoit pour lors. Cette Action de mépris irrita tellement le Duc de *Suabe*, qu'en aiant fait ses plaintes à ses Conseillers, il forma la funeste résolution d'en venir aux mains avec l'Empereur.

ALBERT se trouvoit pour lors à *Baden* en

Suisse. Il en partit le 1. Mai 1308. pour se rendre auprès de l'Impératrice son Epouse, qui étoit à *Rheinfelden*, & il arriva vers le midi, avec toute sa Cour, au Port de *Windisch*, pour passer le *Rhin*. Le Duc de *Suabe* prit si bien son tems, qu'il entra avec ses Conseillers dans le Bateau où étoit l'Empereur, pendant que le reste de la Cour atendoit que le même Bateau vint pour les passer aussi. Aussi tôt que l'Empereur eut traversé, il monta à Cheval, n'ayant avec lui de sa suite, que le Seigneur de *Castelen*. Le Duc & ses Conseillers monterent pareillement à Cheval, & dans la route, ce jeune Prince demanda ses Etats à l'Empereur, qui lui répondit comme à l'acoutumée. Ils en virent là dessus à des paroles piquantes. Le Duc de *Suabe*, qui étoit d'un tempéramment violent, décendit de Cheval, & tout enflammé de colère, saisit la bride du Cheval de l'Empereur, & lui dit : *C'est à présent que je veux avoir raison des Héritages que vous me détenés.* Il mit ensuite l'Epée à la main, & en frapa ALBERT d'estoc & de taille. *Walter de Eschlibach*, *Ulrich de Balm*, *Rodolph de Wart*, un Seigneur de la Maison de *Fisinguen* & *Conrad de Tegerfelden*, tous cinq Conseillers du Duc étoient présens à cette tragique Scène, avec le Seigneur de *Castelen*. Le Seigneur de *Balm* donna aussi un coup d'Epée à l'Empereur, & le Seigneur d'*Eschlibach* le blessa à la tête : Les autres Conseillers du Prince furent
simples

simples Spectateurs. Le Seigneur de *Castelen* courut à toute bride annoncer cette triste nouvelle au reste de la Cour. Ce qui engagea le Comte de *Hohembourg* d'emmener LEOPOLD, Fils aîné de l'Empereur, dans le Château de *Baden*, pour y être en sûreté. Pendant ce tems là, l'Empereur, blessé mortellement, fut porté, par son Cheval, jusques dans un petit Bois peu distant, où il tomba sans aucun sentiment. Ce Prince infortuné fut relevé par une Fille de joie, qui le tenoit sur ses genoux, en tâchant de lui donner du secours; & ce fut là qu'il rendit l'Esprit. Le Duc de *Suabe* & ses Conseillers quittèrent aussi tôt cette funeste Campagne, pour aller chercher des lieux de réfuge.

L'Impératrice ELIZABETH, Veuve d'ALBERT, & AGNES sa Fille, Veuve d'ANDRÉ Roi de *Hongrie*, firent édifier la magnifique Abaie de *Königsfelden*, * où cet Empereur fut enseveli. On posa le grand Autel précisément dans le même lieu, où il étoit tombé de Cheval. Le Corps de l'Impératrice *Elizabeth*, qui mourut à *Vienne* trois ans après, fut aussi transporté dans cette Abaie, & on peut y remarquer les Tombeaux de dix-sept Princes ou Princesses.

Un établissement singulier que la Reine de *Hongrie* fit, pour reconnoître le secours donné par une Fille de joie à l'Empereur dans les der-

* Cette Abaie fut dans la suite un double Monastère d'Hommes & de Femmes. Elle est située près de la Ville de BRUCK, & elle appartient à LL. RR. de Berne.

niers momens de sa vie ; c'est qu'elle ordonna qu'annuellement aux deux Foires de *Zurzach*, on délivreroit un *Florin d'Or* à la Fille de moyenne vertu, qui, suivant l'ancienne Coutume, ouvreroit la Danse ; & qu'on donneroit à manger & à boire à discretion, à toutes les Femmes & Filles de cette espèce, qui passeroient devant l'Abaye de *Königsfelden*.

Pour finir l'Histoire tragique de la mort d'ALBERT, nous rapporterons encore brièvement la vengeance crüeille & sanguinaire que l'on en prit, & les funestes suites qu'elle entraîna. Une infinité de Noblesse de *Suisse* périt dans cette occasion.

Le jeune Duc de *Suabe* se réfugia dans le Monastère d'*Einsiedlen*, connu sous le nom de *Nôtre Dame des Hermites*, & il y demeura long tems caché. Dès-là, il se rendit à *Pise*, & il entra dans un Couvent d'*Augustins*, où il prit même l'Habit. Il confessa son Assassinat au PAPE de qui il obtint l'absolution. Tous ses Etats lui furent enlevés, & ajugés à la *Maison d'Autriche* par la Chambre Impériale de *Spire*. Ce Prince mourut peu de tems après dans ce Monastère.

Walter d'Eschlibach se retira d'abord dans son Château, sur la force duquel il se reposoit. Il se rendit ensuite à *Falckenstein*, & ne s'y tenant pas trop assuré, il se travestit en Païsan, abandonna ses Terres & Seigneuries, & se réfugia dans le *Wirtemberg*, où il servit pendant 38. années en qualité de Berger de Moutons. Il se fit connoître, sur la fin de sa vie, & marqua un grand re-

pentir de son Crime. On l'ensevelit honorablement dans ce Pais là.

Ulrich de Balm ne jugea pas à propos d'attendre la vengeance de ses Ennemis dans ses Châteaux, quoi que bien pourvûs. Il se réfugia dans un Couvent de Religieuses à *Bâle*, & elles le tinrent caché jusques à sa mort. Il y pleura sans cesse le Meurtre qu'il s'étoit aidé à commettre.

Rodolph de Wart se retira en *Bourgogne* chez un de ses Parens, qui le trahit, & le livra à la vengeance de la *Maison d'Autriche*. Il fut mené par *Bâle* à *Brück*. Cet infortuné Gentilhomme n'avoit en aucune façon blessé ni mis la main sur l'Empereur; mais on ne laissa pas que de le condamner à un supplice cruel. Son Epouse, qui étoit de la *Maison de Balm*, employa les larmes & les prières pour fléchir ses Juges & les engager d'accorder la vie à son Mari: Elle les en conjuroit à genoux & les mains jointes; mais toutes les supplications de cette malheureuse Dame furent inutiles: Le Seigneur *De Wart* fut attaché à la queue d'un Cheval, & trainé ainsi au lieu du supplice. On l'exposa sur une Rouë, où il vécut trois jours & trois nuits, souffrant les douleurs les plus insupportables. Il reclamoit continuellement le St. Nom de Dieu, & le prioit de pardonner à ses Ennemis. Mais ce qu'il y avoit de plus touchant dans ce triste & affreux Spectacle, c'étoit de voir l'Epouse du Seigneur

De Wart, qui se tenoit sous la Roïe, ne voulant point abandonner son Mari: Elle s'arrachoit les cheveux & donnoit les marques du plus violent désespoir en voyant souffrir ainsi cruellement une Personne avec qui elle avoit été unie si étroitement. Toutes les instances du Seigneur *de Wart* ne purent engager cette constante Epouse de le quitter, jusques à ce qu'il eut rendu le dernier soupir. Elle se retira ensuite à *Bâle*, où elle mourut peu après de douleur & de tristesse.

Les Historiens ne font pas mention de ce que devinrent les Seigneurs de *Fijtingen* & de *Tegetfeld*; mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils se retirèrent dans des lieux éloignés du Commerce des Hommes, pour éviter les cruels supplices que l'on infligeoit à ceux qui avoient eu part au Meurtre de l'Empereur. Ce qui est certain, c'est que la Maison d'*Autriche* s'appropriâ tous leurs Biens.

La Vengeance de la Maison d'*Autriche* ne se borna pas là. Elle demandoit du sang, & Elle en vouloit aussi aux Biens & aux Terres de la Noblesse de *Suisse*. Les Princes de cette Maison assemblèrent, dans cette vue, une Armée considérable. Ils firent d'abord le siégé du Château de *Schnabelbourg*, de la Ville de *Maschwangen*, & de tous les Châteaux & Biens du Seigneur d'*Eschlibach*, dont ils se rendirent Maîtres. Ils s'emparèrent aussi de tous les Châteaux & Seigneuries appartenans à *Ulrich de Balm*: A la prise du Château de *Farwanguen*, on y fit dé-

rapiter 63. Gentilhommes & autres Personnes ; & la Reine de *Hongrie* fâuta pieds nuds dans leur sang , en disant : *Je prens maintenant les Bains du Mois de Mai dans le sang des Meurtriers de l'Empereur Monseigneur & Père.* La même chose arriva au Château d'*Altburen* , où 30. Hommes furent aussi décolés. LEOPOLD D'AUTRICHE, surnommé le Glorieux, Fils de l'Empereur, fut aussi présent à toutes ces exécutions, & il fit paroître , de même que la Reine de *Hongrie* sa sœur beaucoup de cruauté dans toute cette Afaire. FREDERIC surnommé le *Beau* , qui fut depuis Empereur , marqua beaucoup plus de modération , & tâcha d'adoucir l'esprit vindicatif des autres Personnes de sa Maison. On ne se contenta pas de prendre le Château de *Wart* , & toutes les Terres du Seigneur de ce nom ; mais aussi le Château de *Mühlberg* , appartenant à JACOB DE WART, son frère, qui n'avoit aucune part dans le Meurtre, dont on poursuivoit la vengeance.

Nous nous arrêtons ici présentement ; le Mois prochain nous entrerons plus directement dans l'Histoire particulière de la République de *Lucerne*. Ce que nous venons de rapporter est un préalable , en quelque façon nécessaire , pour bien entendre ce qui donna lieu aux Guerres , que cette Ville soutint d'abord pour la *Maison d'Autriche* , & ce qui l'engagea à entrer ensuite dans la Confédération des Cantons.



LA TRANQUILITE'

EGLOGUE.

Sous un ombrage épais, formé par des Ormeaux ,
 Le jeune Lisidor & son Père Timandre ,
 S'entretenoient au frais , pendant que leurs Troupeaux ,
 Sur les bords d'un Ruisseau , broutoient une herbe tendre.
 D'autres jeunes Bergers quitoient leurs Chalumeaux ,
 Pour avoir le plaisir de venir les entendre.
 Tout respiroit la Paix dans ces charmans Hameaux ,
 Quand le Souci rongéant essaia d'y répandre
 Son caustique poison qui cause mille maux.

Quoi ! disoit LISIDOR , dans la Vie champêtre
 Passerai je mes plus beaux ans ?
 Ha ! que l'on est heureux quand on quitte nos Champs ,
 Pour habiter des lieux où je voudrois bien être ,
 Et dont mon cœur se fait des tableaux si touchans.
 Sans doute qu'à la Cour , mille Objets ravissans ,
 Savent blesser une Ame & la rendre sensible ;
 Au lieu que dans nos Bois , l'on n'est que trop paisible ,
 Presque tous nos jours sont égaux.
 Ne verrai-je , jamais qu'un Chien , & des Troupeaux ,
 Que je défens le jour de la fureur terrible
 Des cruels Ravisseurs de mes tendres Agneaux ?
 La nuit vient ombrager ces sauvages Côteaux ,
 Je conduis mes Moutons jusqu'à leur Bergerie ;
 Là m'attend un Repas cueilli dans la Prairie ,
 Après quoi , fatigué , par d'ennuieux travaux ,
 Mes yeux apesantis vont chercher le repos ;
 Mais mon cœur occupé de tristes rêveries ,

N'aspire

N'aspire qu'au moment de quitter ces Hameaux ;
 Tout m'y déplaît enfin jusqu'aux Brébis chéries ;
 Sans regret je les quite ; elles seront nourries ,
 Par le barbare PAN , Auteur de tous mes maux.

T I M A N D R E .

Helas ! vous ignorés , mon Fils , toutes les peines
 Qu'entraînent après eux le faste & les grandeurs.
 Ecoutez un moment le plus vieux des Pasteurs ,
 Qui du Monde autrefois , porta les dures chaines ,
 Brillantes à nos yeux , pétantes à nos Cœurs.

Helas ! leurs atraits suborneurs ,
 N'ont rien de comparable aux plaisirs de nos Plaines ,
 Où jamais les Tirans , l'Ambition , les haines ,
 Ne troublent de la Paix les aimables douceurs.
 Non , nous ne sommes point soumis à des Vainqueurs ;
 Afranchis d'un pompeux , mais affreux , Esclavage ,
 Libres dans nos desirs , à l'abri de l'orage ,
 Nous rions à loisir , couronnés de nos fleurs ;
 Mais à la Cour souvent , on voit couler des pleurs.
 Le desir de briller , les jalouses fureurs ,
 L'altière Ambition , le Désespoir , la Rage ,
 Qui jamais dans nos Champs n'ont causé de ravage ,
 Des Courtisans rivaux , vont déchirer le Cœur.
 Croi m'en jeune Berger , le Monde est un trompeur :
 Tout vous y flatte , hélas ! tout semble fait pour plaire ,
 Mais la pure amitié , l'estimable candeur ,
 Ne se rencontrent plus qu'au Cœur d'une Bergère ,
 Tandis qu'à la Cour règne un Vice tout contraire.
 Un sordide intérêt y forme tous les nœuds ,
 La Vertu , ni l'Amour , n'y font point les heureux.
 Des trésors entassés , y font tout le mérite ,
 Deux Epoux sont unis sans s'être jamais vûs ;
 Est on riche ? il suffit ; jamais Père n'hésita
 A livrer ses Enfants à de tels Inconnus.

181 JOURNAL HELVÉTIQUE

J'en frémis, Lisidor, croi m'en, je suis ton Père,
 En quittant nos Hameaux on se rend malheureux ;
 Le grand Monde, mon Fils, tromperoit tous tes vœux ;
 Tous ses plaisirs bruïans, ne font qu'une chimère ,
 Et nous sommes les vrais heureux.

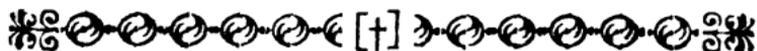
A ces mots , Lisidor , reprenant sa Houlère,
 Mon Père , répond - il , je quite un vain desir ;
 D'un projet insensé , vous me voïés rougir ;
 Vôtre main charitable , à mon Ame inquiète
 Vient de faire un portrait , dont je suis esfrâié.
 O Pan ! préserve moi de quitter tes Bocages ,
 Que mon brusque transport , de toi soit oublié !
 Fai plus ; fai que PHILIS , reçoive des hommages ,
 Que mon Cœur trop ingrat , refusoit à ses yeux ;
 La fole Ambition , par de trompeurs nuages ,
 Dans ses regards naifs , tendres autant que sages ,
 M'empêchoit de trouver un sort délicieux.
 Si Philis m'offre encor les mêmes avantages
 Ah ? que je vas goûter un bonheur précieux !

Ainsi dans la tranquile & l'aimable Arcadie
 S'entretenoient ces bons Pasteurs.
 Puisse t'on dans nôtre Helvétie
 En revenir un jour à ces antiques Mœurs !

Bâle le 8. Fevrier 1738. SOPH. RENE'E ROQUFS.



EPIGRAMME



E P I G R A M M E.

LISANT l'autre jour l'Epigramme
 Que fit MAROT du beau Tetin,
 Sentis un desir clandestin,
 D'en decrire un qui sur mon Ame,
 L'emporte sur les plus parfaits :
 Non sans doute, on n'en vit jamais,
 Qui meritat si bel Eloge !
 On fait que chez CLORIS il loge.
 Quand je le vois, il m'eblouit,
 Tout mon Corps d'aïse tressaillit.
 Puis je sens douleur véhémente,
 Comme un que son Diable tourmente.
 Point ne saurois alors chanter,
 Je ne songe qu'à regarder ;
 Et seulement lors que j'y pense,
 Emû me sens à toute outrance,
 Ma Plume frétille en ma main,
 Renvoions l'Ouvrage à demain.

A U T R E.

LORS qu'Iris dit que son Cœur est de glace
 Et qu'il ne sent pour moi trace de feu,
 A mon Amour, je ne crains, que disgracc
 Puisse avenir par un semblable aveu,
 Et la raison en est nette & tranchante ;
 Cette Beauté n'a comme une autre Amante
 Par tendre amour le Cœur plein de chaleur :
 Car bien qu'elle ait bonne dose d'ardeur,
 Et que souvent Cupidon la tourmente,
 Le feu jamais n'est monté jusqu'au Cœur.

Morges le 14. Février 1738.

F EXTRAIT



E X T R A I T

D'une Brochure imprimée à Besançon, au Mois de Janvier dernier, contenant l'Histoire d'une Maladie singulière & épidémique.

NOUS avons parlé dans nôtre précédent Journal, Page 37. des Maladies épidémiques, qui ont régné dans cette Souveraineté, pendant les Mois de Décembre & de Janvier derniers. Ces sortes de Nouvelles sont toujours intéressantes, & on les lit avec plaisir, dès que l'on apprend en même tems que le Mal, dont on parle, n'étoit point mortel : c'est ce qui nous engage à faire encore mention ici d'une Maladie singulière qui s'étoit manifestée, il n'y a pas long tems, dans trois Communautés du Bailliage d'*Ornans*, au Comté de Bourgogne, dans nôtre Voisinage. M. DE VANOLLES, Intendant de la Province aiant été informé du ravage qu'elle faisoit, engagea aussi-tôt M. ATTHALIN, Docteur Médecin de la Faculté de *Montpellier*, & Professeur Roial de Médecine en l'Université de *Besançon*, de s'y rendre, avec le Chirurgien Major des Hôpitaux de la même Ville.

Ces Mrs. fécondés par quelques Médecins & Chirurgiens du Quartier, trouvèrent dans les trois Villages de *Lavans*, *Voire* & *Durne*, composés

posés tous ensemble de cent six Ménages, & éloignés de plus d'un quart de lieue l'un de l'autre, cent & trois Malades, sans parler de plus de soixante Personnes qui commençoient à se plaindre, & de trente-quatre autres qui étoient mortes de cette Maladie, depuis les Fêtes de Noel jusques au 7. Janvier.

Les Personnes au dessus de 30. & 40. ans ont été seules exemptes : c'étoit du reste par tout la même Maladie. Tous les Malades avoient été attaqués par un frissonnement le long de l'Epine, spécialement entre les Epaules, suivi de vertiges, d'obscurcissement de vuë, & d'une douleur de tête gravative, qui occupoit la partie antérieure un peu au dessus des sinus sourcilliers, accompagnés d'une douleur de Reins, & d'un refroidissement universel de tout le Corps très considérable & très opiniatre. Tous se plaignoient aussi plus ou moins d'une difficulté de respirer, jointe à une petite Toux, & à une douleur très aiguë de côté, tantôt à droit, tantôt à gauche, le plus souvent à la partie antérieure & supérieure de la Poitrine : Tous étoient, sur-tout dans le commencement de la Maladie, tourmentés d'une soif ardente : Tous avoient la Langue blanchâtre, chargée & humide par les deux côtés, noire, aride & fillo-née par le milieu, exhaloient, en ouvrant la Bouche, une fumée d'une odeur & d'une chaleur insupportable, rendoient des Urines blan-

ches & chargées : Tous se plaignoient même dès le commencement d'un acablement & d'un épuisement général des forces : Tous, à l'exception de cinq ou six, avoient le Poulx petit, déprimé & peu fréquent, le Bras plus froid que chaud ; & ce n'étoit que dans les Moribonds qu'on apercevoit des Mouvements convulsifs dans les Tendons du Poignet, accompagnés d'une sueur froide, universelle & fétide. La plupart avoit vomé, ou fait des Vers par les Selles, dès le commencement de la Maladie, sentoient au Gosier comme un morceau, qui de tems en tems sufoquoit : Quelques uns crachotent du sang pur ; mais la matière des Crachats étoit le plus souvent visqueuse & sanguinolante, & l'expectoration toujours difficile, sans diminuer la peine de respirer : La plupart se plaignoit aussi de dégoût, d'amertume de Bouche, d'envie de vomir : D'autres vomissoient sans le secours des Remèdes ; presque tous avoient le Ventre resserré : plusieurs étoient continuellement dans des moiteurs d'une odeur désagréable, sans en être soulagés ; d'autres encore avoient saigné par le Nez dans les commencemens, & n'en n'avoient pas non plus reçu de soulagement : Enfin plusieurs avoient aussi dans le commencement souffert une vive douleur d'oreille, qui dans quelques uns s'étoit terminée par l'écoulement critique & salutaire, d'une matière jaunâtre, puante & purulente, qui

qui lors qu'elle s'étoit évacuée abondamment, étoit suivie de la Guérison.

Les parties extérieures, principalement de la Poitrine & du Dos, chès les Morts, étoient noires & livides, comé si elles avoient été contuses. Par l'ouverture des Cadavres, on a trouvé, en général, dans le Cerveau, les *Sinus*, & les Vaisseaux qui aboutissent aux *Ményniges* gorgés d'un Sang coéneux, & un épanchement de Sérosité jaunâtre entre les deux lames de la *Pie Mere*, & dans les *Ventricules*, avec le *Plexus choroïde* flétri, pâle & parfemé de plusieurs petits grains glanduleux très remarquables. A l'ouverture du bas Ventre, une odeur cadavereuse, & d'une puanteur extraordinaire en exhaloit: L'intérieur des *Muscles* parut noir, comme s'ils avoient été gangrenés. L'*Epiploon* & toutes les parties ordinairement recouvertes de graisse en étoient destituées & paroissoient flétries, arides & comé torrefiées. L'Intestin *Colon* étoit affaissé. Il restoit peu de Bile dans la *Vesficule du fiel*, & cette liqueur étoit tout à fait jaune, & d'une consistance extraordinaire. Dans la cavité de l'*Estomac* qui étoit vuide d'alimens, il s'est trouvé un peloton de grands Vers ordinaires. Les autres Viscères, contenus dans le bas Ventre, n'avoient point changé. Dans la Poitrine on vit d'abord le *Poumon droit*, le *Péricarde*, la superficie du *Diafragme* qui regarde la Poitrine, & celle de la *Plevre*

& le *Cœur* recouverts d'une pellicule graisseuse, jaune, assés épaisse, & qui se levoit par lames. Le *Péricarde* étoit adhérent au *Sternum* par des filamens & pelotons graisseux : Son volume étoit considérablement augmenté & il contenoit environ trois Chopines d'une matière liquide, jaune & graisseuse. De la Pellicule graisseuse, dont toute la superficie externe du *Cœur* étoit tapissée, partoient plusieurs filamens graisseux en forme de petits Cordages, qui alloient aboutir aux parois internes du *Péricarde*, en traversant la liqueur épanchée. Les *Ventricules* de ce noble *Viscère*, demême que la cavité des gros *Vaisseaux* qui y aboutissent, étoient remplis de concretion polypeuses, jaunatrés, graisseuses & d'une forte consistance. Les *Poumons*, dont la partie inférieure étoit noire & livide, adhéroient à la *Pleure* par des filamens graisseux. Dans tous ceux qu'on ouvrit, qui furent au nombre de cinq, on reconnut une fonte absolue & une corruption totale de la graisse de tous les *Viscères* du bas *Ventre*, qui conséquemment étoient arides, flétris & atrophies, & un transport de cette graisse sur les *Poumons*, sur le *Cœur*, sur la *Pleure* & le *Diafragne* & dans la cavité du *Péricarde*, qui en étoit remplie.

Quoi que le défaut de connoissance de la nature & de la cause d'une Maladie si extraordinaire fut un obstacle à sa guérison, Mrs.

de

de la Faculté n'ont pas laissé que d'être très heureux , dans le choix des Remèdes qu'ils ont employé. La *Vermine* évacuée par la plupart des Malades , les *Nausées* dont ils étoient presque tous travaillés & l'épuisement general de leurs forces , indiquoient les *Vermifuges*, les *Vomitifs* & *Purgatifs*, & les *Cordiaux alexitères* : c'est pourquoi M. ATTHALIN jugea qu'il convenoit de se servir principalement du *Mercure doux*, associé avec les Poudres des *Semences contre les Vers* & la *Coralline*, dans la *Thériaque* & la *Confection d'Hiacinte*, dont il fit composer plusieurs petits *Bols*, où la dose du *Mercure doux* n'excédoit jamais vingt grains, & il en faisoit prendre aux Malades un le matin, & un autre le soir. Le lendemain il leur donnoit une *Potion émétique & purgative*, & le sur-lendemain un simple *Purgatif*; après quoi il les mettoit à l'usage des *Portions Cordiales* & *Diaphorétiques* qu'il donnoit par cuillerées, dans l'intervale de leurs Bouillons. A la plupart, il a encore fait apliquer des *Vesicatoires* sur les parties les plus affectées de points ou de douleurs, par l'effet desquels, il se faisoit un suintement considérable de matières séreuses, dont les Malades étoient soulagés. La petitesse du Pouls ne permettoit point qu'on saignat les Malades. De 103. Personnes alitées, & de 60. qui commençoient à prendre la Maladie, il n'y en a eu que lix, qui aient été saignées, & au-

cune de celles là n'est morte. Les six Malades qui ont passé de cette vie à l'autre, n'ont pû être sauvés, parce qu'ils étoient à l'extrémité à l'arrivée des Médecins.

Voilà la Méthode raisonnée, qui a si heureusement réüssi : C'est aussi avec raison que dans la Relation de cette Maladie, il est parlé avec éloge de ceux qui ont été envoyés de *Besançon* pour la traiter : Leur mérite a effectivement brillé dans cette occurrence, ces Mrs. aiant parfaitement répondu à l'opinion favorable que LEURS SUPÉRIEURS avoient de leurs lumières & de leur zèle. Rendre justice à un Médecin en toutes occasions, c'est le moien le plus propre & le plus efficace, pour l'animer & le soutenir dans sa pénible carrière, & pour lui inspirer une noble confiance presque absolument nécessaire pour travailler avec succès



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA Chaire de Professeur en Philosophie & en Mathématiques, dans l'Académie de *Lausanne*, étant devenue vacante par la mort Mr. de DE TREITORENS, que nous avons annoncé en son tems; les Savans qui se sont présentés pour la concurrence de cette Chaire, ont soutenu à BERNE, des Thèses, qui renferment un grand nombre de Questions curieuses. Voici les

les Noms des Disputans, dans l'ordre que les Thèses les indiquent ; Mrs. *Jean Pierre Perey*, Pasteur de la Paroisse nommée le *Lieu* ; *Joséph-François du Moulin de Montagni*, Pasteur du *Mont* & de *Romanel* ; *Samuel Koenig* ; *Jean Bernoulli, Fils*, de *Bâle*, Docteur en Droit ; *Jacob Wolf*, Ministre du St. Evangile ; *Nicolas Blauer*, Etudiant en Théologie ; *Jacob Kocher*, *Daniel Pavillard*, *Daniel Witenbach*, tous trois Ministres du St. Evangile ; & *Albert Aechler*, Etudiant en Théologie. Mr. DE CROUSAZ, qui avoit déjà été l'un des plus grands ornemens de l'Académie de *Lausanne*, en exerçant cette même Chaire, s'étant mis sur les rangs pour l'obtenir, LL. EE. DE BERNE, la lui ont conférée de nouveau, sans le faire paroître dans la Dispute. Mr. *De Crousaz* a donné tant de preuves de sa vaste Erudition, & de son Savoir distingué, dans les Ouvrages dont il a enrichi la *République des Lettres*, & dans les différens Prix qu'il a remporté, qu'il auroit été compromis, si on en avoit exigé de nouvelles preuves dans cette occasion. Le Souverain a de plus acordé la grace à Mr. DU MOULIN DE MONTAGNI, d'être agrégé à l'Académie de *Lausanne*, en qualité de Professeur en Métaphisique, dont il devra donner deux leçons par Semaine. Il a fait ressentir aussi à tous ceux qui ont parû dans la Dispute, les effets de sa Générosité en différentes manières. M. BERNOULLI a été entr'autres gratifié d'une Médaille d'Or de prix.

L O N D R E S.

MR. *Guillaume Dean*, Faiseur d'Instrument de Mathématique, au Bureau d'Artillerie de S. M. B. & de l'Ecole Roiale des Mathématiques à LONDRES, vient d'achever un Ouvrage des plus curieux : C'est un Système Solaire, qui a cinq piez de Diamètre. On y observe tous les mouvemens des Planètes, & leurs vraies périodes & inclinaisons, telles qu'elles sont réellement dans le Ciel, avec le mouvement de deux Comètes qui se meuvent autour du Soleil, dans leurs mouvemens éliptiques & leurs queués de feu : L'une de ces Comètes est celle dont Mr. NEWTON a fait la Description ; ce que l'on n'a jamais essayé de représenter dans aucune Machine de cette nature. Et comme le prix d'une Pièce aussi curieuse, est considérable, il propose de la donner à rasler à 5000. Soucrivans, à raison de 30. sols chacun. Ceux qui souscriront, peuvent actuellement voir cette admirable Machine, & assister à la lecture qui se fait tous les jours chez l'Auteur, pour en expliquer toutes les Opérations.

A M S T E R D A M.

IL va paroître ici un nouvel Ouvrage périodique, à commencer du 6. de ce Mois, intitulé : *L'Observateur Littéraire, Historique, Philosophique, Politique, Galant, Moral & Critique*, qui se distribuera deux fois par semaine chez *J. François Joli*, Libraire dans le *Pyl-Steeg*.

L A H A I E.

MR. PIERRE PAUPIE, Libraire, n'ayant plus d'Exemplaires de l'Edition périodique des *Lettres Juives*, qu'il a donnée ci devant, en a actuellement sous Presse une nouvelle en 6. Vol. in 8vo. telle qu'elle a été annoncée au Public. Nonobstant les insinuations que Mrs. *Bousquet & Comp.* de *Lausanne*, ont taché de donner contre cette Edition, pour favoriser la leur, jusques à vouloir faire douter de la réalité de celle de la *Haïe*; on peut assurer, pour toute Réponse aux différens Avis qu'ils ont donné, que cette Edition sera distribuée inmanquablement vers les Fêtes de Pâques prochaines. Elle est non seulement revûe & corrigée en une infinité d'endroits, mais augmentée de vingt nouvelles Lettres, & de quantité de Remarques curieuses & intéressantes: De plus, elle est décorée d'un *Titre-Planche* ingénieux, du *Portrait du Traducteur*, & de *six Vignettes Historiques*, relatives à autant de Sujets intéressans de chaque Volume; le tout dessiné & gravé par le Disciple du célèbre *Picart*. Outre une Préface générale pour tout l'Ouvrage; elle est aussi accompagnée d'une Epitre Dédicatoire, & d'une Préface particulière pour chaque Volume, & elle finit par une ample Table des Matières, qui en rendra la lecture plus agréable & plus utile.

Il est sorti depuis peu de l'Imprimerie du même *Mr. P. Paupie*: HISTOIRE des Révo-

lutions de l'Isle de Corse, & de l'Élévation de THEODORE I. sur le Trône de cet Etat &c. in-12. 1738. p. 323. sans la Préface de l'Auteur, & un Avertissement du Libraire. La première Partie de cet Ouvrage renferme une Histoire abrégée des Révolutions de l'Isle de Corse, depuis le tems de ses premiers Habitans jusqu'à la fin du XVI. Siècle. La seconde Partie contient l'Histoire de l'Élévation de Théodore I. Ce Roi prétendu est représenté à la tête du Livre, comme on prétend qu'il débarqua dans le Port d'Aléria, au Mois de Mars 1736. C'est un grand Homme très-bien fait, & de bonne mine, vêtu d'un long Habit d'Ecarlaté, doublé de fourrure, couvert d'une Perruque cavalière, & d'un Chapeau retrouffé à large bord, & portant au côté une longue Epée à l'Espagnole, & à la main une Canne à bec de corbin. On trouve aussi dans ce Livre une description de l'Isle, & des mœurs des Habitans. Elle est divisée en longueur par de hautes Montagnes, le Terrain en paroît extérieurement désagréable & désert. L'Air y est sain, & l'Eau bonne: Il s'y trouve en abondance d'excellent Vin blanc, de l'Huile, des Figues & d'autres Dentrées. Les Vents y font extraordinairement violens, & font souvent le même éfet sur les Biens de la Terre, que la Grêle dans les autres Pais. Bonifacio est un Port des mieux fortifiés que l'on ait en Europe: On fait quantité de Sel dans son voisinage. Portovecchio est un autre Port très-commode. Il y a

dans l'Isle des Bains chauds & froids , très-salutaires pour toutes sortes de Maladies ; des Bestiaux , des Oiseaux de toute espèce ; des Poissons en abondance , & quelques Mines de fer. La Langue des Corses est un mélange de Grec , de Latin & d'Italien. Les Habitans sont pour la plupart pauvres , mal habillés & mal nourris , à cause de leur paresse. Ce vice en occasionne beaucoup d'autres , comme le Vol , le Brigandage , &c. Les Corses sont d'ailleurs parjures , vindicatifs , de mauvaise foi , & assez superstitieux & visionnaires , pour juger encore de certains Evénemens par les Entrailles des Animaux. Il y a un grand nombre d'Eclésiastiques ; mais les Couvens sont pauvres. Il y a cinq Evêchés ; *Aleria* , *Ajazzo* , *Calvi* , Suffragans de l'Archevêque de Pise ; & *St. Fiorenzo* & *Mariana* , qui relèvent de l'Archevêché de *Genes*. Le Gouverneur Gènois taxe chaque année le prix des Grains , du Vin , de l'Huile & des autres Dentrées. On y parle des Impôts onereux , dont la République de Gènes a chargé ces Peuples , des petits Forts élevés dans l'Isle pour les tenir en bride ; & l'on observe que la nécessité a forcé les Corses à prendre les Armes contre leurs Souverains.

Le même Libraire de la Haïe imprime actuellement une Traduction d'un Ouvrage Anglois , intitulé : *Défense de la Religion , tant Naturelle , que Révélée , ou SERMONS prêchés pour la fondation de Mr. Boyle , & abrégés par Mr. GILBERT BURNET , Vicaire de Coggeshall en Essex. A Londres 1737. 4. Vol. Octavo.* La Traduction Fran-

195 JOURNAL HELVETIQUE

çoise, faite par des Personnes très entendues, aura des avantages au-dessus de l'Original : Elle sera en 6. Vol. Octavo, dont les trois premiers paroîtront incessamment.

Z U R I C H.

IL a parû sur la fin de ce Mois en cette Ville une Collection de Médailles, qui fait partie du *The-saurus Universalis Numismatum de Mr. J. JAQUES GESNER*, que nous avons annoncé dans nos précédens Journaux. Cette Collection est intitulée, *Numismata Regum Macedoniae &c. Ex Officina Heideggeriana 1738.* & elle contient toutes les Médailles des Rois de Macédoine, qui ont été jusques ici imprimées & rendues publiques d'après les Cabinets des Princes & autres ; par les soins & le travail des célèbres *Crophius, Lazius, Goltzius, Patinus, Spanhemius, Harduinus, Regerus, Wildius, Haimius, Liebius &c.* On a fait précéder des Pro-légomenes, ou une Préface, du Trésor universel de toutes les Médailles Grèques & Romaines ; un Chapitre de l'excellence, de l'usage, & de la rareté des Médailles Grèques, & à la page 24. on a ajouté le Catalogue des Médailles Grèques, qui se trouvoient au Cabinet de Mr. DE FORMONT DE LA TOUR, pendant qu'il demeueroit à Zurich. La Collection que nous annonçons est de Dix Feuilles & demi folio en grand Papier, une Vignette & VII Tables, qui représentent environ 250. Médailles parfaitement bien gravées. Le prix est 1. Florin & 12. crutzers d'Alle-magne

magne pris à *Zurich*, ou L. 2. valeur de *Suisse*, & L. 3. argent de *France*. Les Amateurs pourront s'adresser aux *Editeurs du Mercure Suisse* à Neuchâtel, qui leur feront voir la beauté des Planches. Il paroitra, au commencement d'Avril prochain, une autre Collection fort ample des *Médailles des Rois de Sirie, d'Egipste, & des Arfacides*, en XVII. Tables, qui se vendra 1. *Florins* 42. *crutzers* ou L. 2. 17. valeur de *Suisse* & L. 4. 6. argent de *France* Le grand Ouvrage du *Thesaurus Universalis Numismatum* continuera en de semblables Collections, par les soins du célèbre Mr. *Gesner*, qui ne néglige rien pour enrichir à cet égard la République des Lettres d'une Collection ample & complete.



EXPLICATION *du Logogriphe de Janvier.*

IL m'a falu moins d'un moment,
 Pour desserrer les Crochets d'une griphe :
 De là j'ai pû facilement
 Deviner vôtre LOGOGRIPHE.

Château de Joux Mr. De Varax.

L O G O G R I P H E.

AM I Lecteur, qui tout pénétrés
 Devine qui je suis : Formé par quatre Lettres,
 Si l'on coupe ma queue, on trouve ces beaux jours,
 Où Zéphire folâtre avec la jeune Flore,
 Le tems où le Berger pour l'objet qu'il adore,
 De la Forêt voisine emprunte le secours,
 Alors si de mon Cœur on en forme ma tête,

197 JOURNAL HELVETIQUE

Je puis rendre un plaisir plus vif & plus parfait ;
 J'adoucis la douleur , & souvent je l'arrête ,
 Quand on veut dans mon sein répandre son secret.
 Qu'on me rende ma queue & qu'on me décapite ,

Je suis , bien que chérie en de certains Repas ,
 Une herbe qu'Horace a maudite ;
 Mais qu'on lise à rebours , on verra tout de suite ,
 Femme qu'un Patriarche autrefois n'aima pas.

Toujours sans Chef si l'on opère ,
 Et qu'on mette ma queue au Cœur ,
 De l'Alcoran c'est le Restaurateur.

Joignés tout , à tout bien je suis toujours contraire ,
 Si ma pénultième on fait taire.

Qu'on me la rende & qu'à l'instant ,
 On arrache la précédente ,

D'abord on découvre une Plante ,
 Que le Volatile aime tant.

Un , trois & quatre , & deux , je fers à la Musique.

Quatre , trois , deux , je suis dans l'Amérique

Une ville . . . Ah ! c'est trop parler

Logogriphe est souvent facile à dévoiler ,

Lors qu'en tant de Vers il s'explique !

T A B L E.

Lettre sur le Système de Mr. Leibnitz.	105.
Autre sur la précision dans le Langage & dans le Stile	146.
Au Spectateur sur l'inexactitude dans les Correspondances	153.
Au même sur l'Education	156.
Fragmens Histor. de la Ville & Republique de Lucerne.	160.
La Tranquilité , Eglogue	179.
Epigrammes	182.
Rélation d'une Maladie singulière en Franche-Comté	183.
Nomination de Mr. De Croufaz à la Chaire de Professeur en Philosophie & en Mathématiques à Lausanne	189
Mr. De Montagni établi Professeur en Métaphisique	190.
Machinè très curieuse inventée à Londres	191.
L'Observateur Littéraire , Historique , Philosophique , Poli- tique , Galant , Moral & Critique	191.
Lettres Juives	192.
Histoire des Révolutions de Corse & de l'Elevation de Théodore Ii. au Trône	192.
Défense de la Religion Naturelle & Révelée	194
Médailles des Rois de Macédoine	195.
Logogriphe	196.